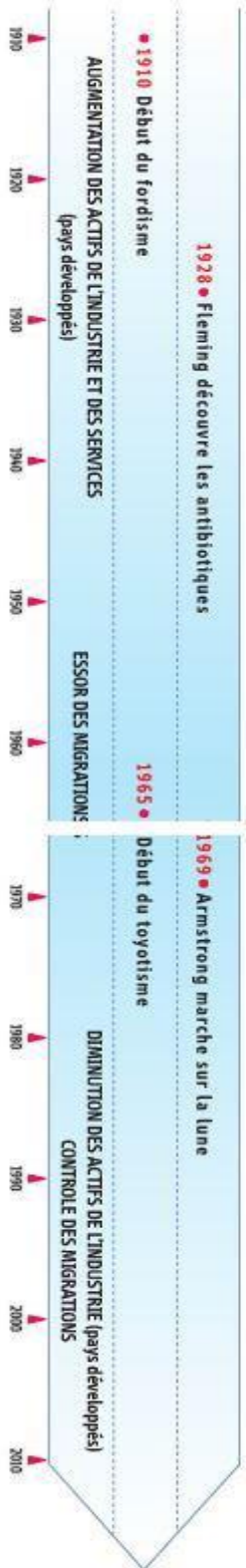
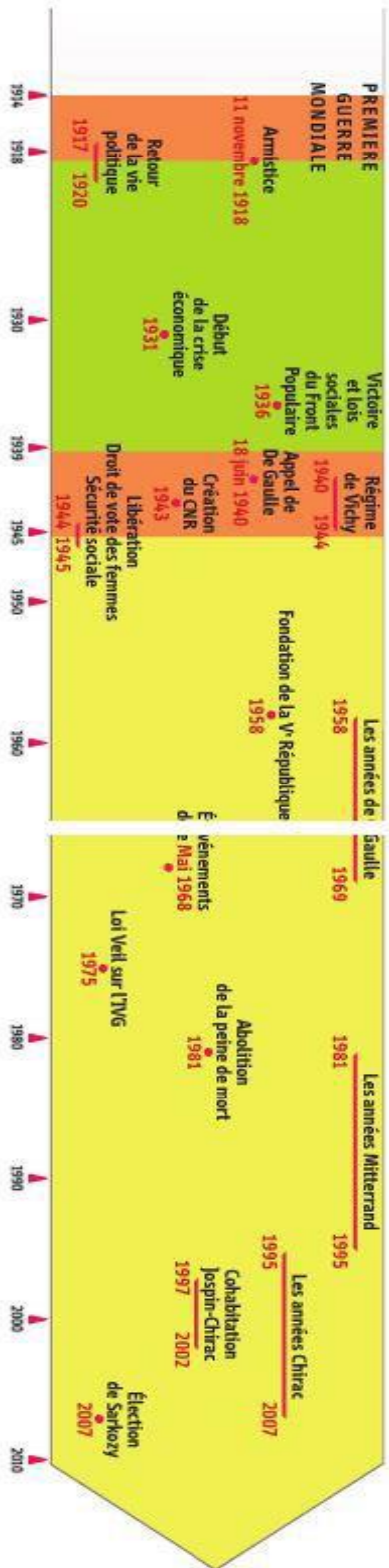
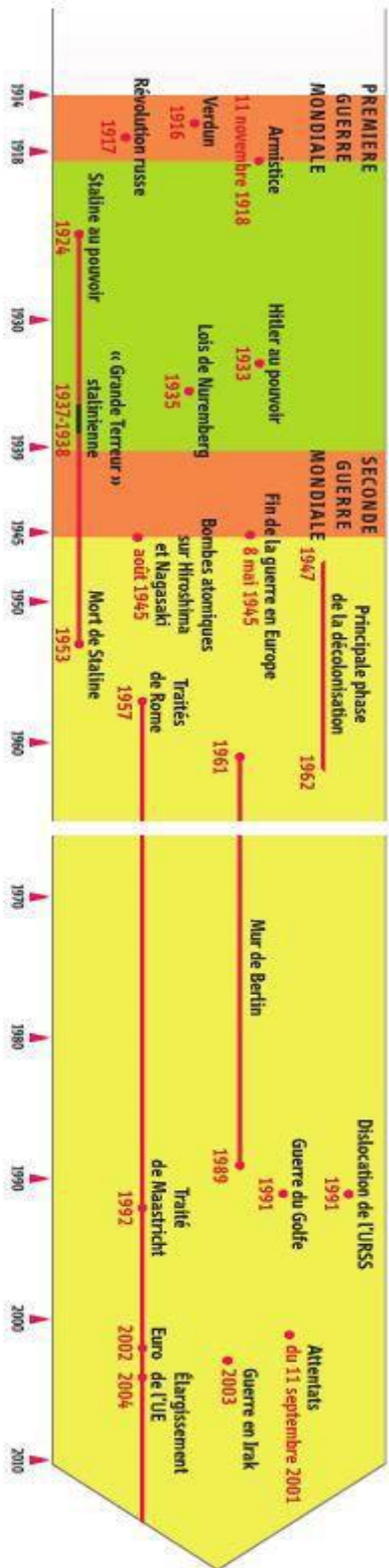


FICHES DE REVISIONS BREVET

UN SIÈCLE DE TRANSFORMATIONS (1910-2010)



GUERRES, RÉGIMES TOTALITAIRES, GÉOPOLITIQUE MONDIALE (1914-2007)



HISTOIRE

I. L'EUROPE, UN THEATRE MAJEUR DES GUERRES TOTALES (1914-1945)

Thème 1 Civils et militaires dans la première guerre mondiale

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Première Guerre mondiale : 1914 -1918, la bataille de Verdun : 1916 ; l'armistice : 11 novembre 1918
- La révolution russe : 1917 ; Lénine
- La carte de l'Europe au lendemain des traités

Décrire et expliquer la guerre des tranchées et le génocide des Arméniens comme des manifestations de la violence de masse

Thème 2 Démocraties fragilisées et expériences totalitaires

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Staline au pouvoir : 1924-1953
- La « grande terreur » stalinienne : 1937-1938
- La crise de 1929 en France et en Allemagne
- Victoire électorale et lois sociales (accords Matignon) du Front Populaire : 1936
- Les principales mesures prises par le Front populaire en montrant les réactions qu'elles suscitent
- Hitler au pouvoir : 1933-1945
- Les lois de Nuremberg : 1935

Raconter et expliquer

- La stalinisation de l'URSS
- La mise en place du pouvoir nazi

Caractériser chacun des régimes totalitaires étudiés

Thème 3 La deuxième guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945
- La libération des camps d'extermination : 1945
- Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945
- Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945

Caractériser les enjeux militaires et idéologiques de la guerre

Décrire et expliquer le processus de l'extermination

Thème 4 La France défaite et occupée. Régimes de Vichy, collaboration, Résistance

- Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940
- Régime de Vichy : 1940-1944
- Fondation du Conseil National de la Résistance par J. Moulin : 1943
- Libération de la France, rétablissement de la République (la IVe), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945

Raconter la défaite **et expliquer** ses conséquences, l'armistice et la fin de la IIIe République

Décrire

- Quelques aspects de la politique du régime de Vichy révélateurs de son idéologie
- Les principales mesures prises à la Libération (dont le droit de vote des femmes)

Raconter

- La vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance.

II. LE MONDE DEPUIS 1945

Thème 1 – UN MONDE BIPOLAIRE AU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Connaître et utiliser les repères suivants :

- 1945 Création de l'ONU
- 1947-1991 : Guerre froide
- Le Mur de Berlin : 1961 – 1989
- Carte des blocs au moment de la guerre froide
- Le traité de Rome en 1957
- Le traité de Maastricht 1992 de la CEE à l'UE
- La mise en place de l'euro en 2002

Raconter

- la crise de Berlin et **montrer** qu'elle est révélatrice de la situation de guerre froide
- une étape de la construction européenne dans le contexte international

Thème 2 - DES COLONIES AUX ÉTATS NOUVELLEMENT INDÉPENDANTS

Connaître et utiliser le repère suivant :

- Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain

Thème 3 – GEOPOLITIQUE DU MONDE ACTUEL

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Situer sur une carte les grandes puissances et le Moyen-Orient comme un foyer de conflits.

IV. LA VIE POLITIQUE EN FRANCE

Thème 2 – EFFONDREMENT ET REFONDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946)

Connaître et utiliser les repères suivants :

Thème 3 - LA Ve RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE DE LA DURÉE

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Les années de Gaulle : 1958-1969
- Les années Mitterrand : 1981-1995

Caractériser

- Les grands choix politiques du Général de Gaulle
- Les Françaises et les Français dans les années 60-70
- La crise étudiante de Mai 1968
- La jeunesse qui souhaite plus de liberté et d'égalité
- L'alternance sous la Ve République et la Cohabitation
- L'évolution de l'immigration en France depuis 1945

Décrire et expliquer

- Un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la Ve République

GEOGRAPHIE

I –DYNAMIQUES TERRITORIALES DE LA France CONTEMPORAINE

Thème 1- LES AIRES URBAINES, UNE NOUVELLE GEOGRAPHIE D'UNE France MONDIALISEE.

Localiser et situer :

- les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités
- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

Thème 2 - LES ESPACES PRODUCTIFS

Localiser et situer les espaces retenus pour les études de cas

Décrire et expliquer :

- des paysages / agricole, industriel, de service et/ou touristique
- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale

Identifier des activités et des acteurs économiques

Expliquer comment les espaces productifs se sont transformés avec la mondialisation.

Thème 3 :- LES ESPACES DE FAIBLE DENSITE ET LEURS ATOUTS

Localiser et situer les espaces de faible densité

- les grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population.

Décrire et expliquer :

- Les contrastes de densité du territoire français
- La diversité des espaces de faible densité
- Les atouts de ces espaces.

II – POURQUOI ET COMMENT AMENAGER LE TERRITOIRE ?

Thème 1 – AMENAGER POUR REpondre AUX INEGALITES CROISSANTE ENTRE TERRIROIRES FRANCAIS

Localiser et situer :

- les principales métropoles françaises
- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français

Décrire et expliquer :

- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- le poids et le rayonnement de Paris
- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national
- La nouvelle région administrative du collège
- Les 13 régions métropolitaines

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

Thème 2 : - LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS FRANÇAIS, UNE PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

Localiser et situer

- Les territoires ultra-marins parmi les 5 DROM

Décrire et expliquer

- Les points communs des territoires ultra-marins
- Les difficultés de ces territoires
- Un aménagement ultra-marin pour réduire les inégalités avec la métropole

III – LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE

Thème 1- L'UNION EUROPEENNE, UN NOUVEAU TERRITOIRE DE REFERENCE ET D'APPARTENANCE

-Localiser et situer

- Les Etats de l'Union européenne et leurs capitales
- Les villes où siègent les institutions de l'UE
- Les pays de la zone euro, de l'espace Schengen
- Les principales métropoles européennes
- la mégalopole européenne

-Identifier et décrire

- une forme de contraste de l'espace européen.
- L'union européenne est une entité politique et un territoire en construction

Thème 2 – LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE : INFLUENCE MONDIALE, PUISSANCE INCOMPLETE

Localiser et situer :

- les principaux espaces de la francophonie
- l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux

Décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française

Identifier des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance

EDUCATION CIVIQUE

I – LA RÉPUBLIQUE ET LA CITOYENNETÉ

Thème 1 - Les valeurs, les principes et les symboles de la République

Les fondements de la citoyenneté et de la nationalité dans la République française sont analysés. L'importance de la langue nationale est soulignée.

Thème 2 – Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne

La diversité de la population sur le territoire national est prise en compte en faisant apparaître :

- le lien entre les droits politiques et la nationalité sur le territoire national et dans le cadre de l'Union Européenne.
- la nature des droits civils, économiques et sociaux accordés à tous les habitants installés sur le territoire national.

II- LA VIE DÉMOCRATIQUE

Thème 1 - La vie politique

- Les institutions de la Ve République.
- La décentralisation (commune, département, région).
- Les partis politiques et les autres formes de participation à la vie démocratique.
- Le citoyen et les différentes formes de participation démocratique.

Thème 2 - La vie sociale

- Les syndicats

Thème 3 - L'opinion publique et les médias

- La diversité et le rôle des médias, (notamment celui d'internet).
- Les sondages d'opinion.

III - LA DÉFENSE ET LA PAIX

Thème 1 - La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale

- Les problèmes et les difficultés d'une organisation pacifique du monde.

Thème 2 - La Défense et l'action internationale de la France

- Les missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain européen et mondial.
- La Journée de Défense et de Citoyenneté.

Les violences de guerre

La violence des combats

- La guerre des tranchées à l'ouest
- Des armes meurtrières (canons, gaz, mitrailleuses...)
- Les souffrances des soldats
- Plus de 9 millions de morts, 6 millions d'invalides

La guerre totale

- La mobilisation de l'arrière (travail des femmes, emprunt, propagande)
- Pénuries, hausse des prix
- Les souffrances dans les régions occupées (réquisitions, déplacement de population, travail forcé)
- Le génocide arménien dans l'Empire ottoman (1915)



La mise en place des dictatures

- **En Russie,**
 - Lénine et les bolcheviks arrivent au pouvoir par une révolution (octobre 1917) et imposent leur dictature.
 - Ils fondent l'URSS en 1922.
 - Staline succède à Lénine en 1924.
- **En Allemagne,**
 - Hitler arrive légalement au pouvoir en janvier 1933.
 - Il met en place la dictature nazie en 1933-1934.

L'embrigadement et la terreur

- La concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un chef et de son parti
 - Staline et le parti communiste en URSS
 - Hitler et le parti nazi en Allemagne
- Le recours à la propagande :
 - Utilisation des affiches, de la radio, de l'art
 - Embrigadement de la population dès l'enfance : Komsomols en URSS, Jeunesses hitlériennes en Allemagne
- La violence et la terreur
 - Police politique : Tcheka et OGPU en URSS, Gestapo en Allemagne
 - Camps de travail pour les opposants : camps du Goulag en URSS, camps de concentration en Allemagne
 - Emprisonnements arbitraires, torture

Des projets et des objectifs différents

En URSS

- **Idéologie marxiste-léniniste**
 - Établir l'égalité sociale
 - Abolir la propriété privée
- **Sous Staline, l'économie est entièrement étatisée**
 - Collectivisation des terres de 1929 à 1932 et nationalisation de toutes les entreprises
 - Plan quinquennal fixant les objectifs de production
 - Industrialisation massive privilégiant l'industrie lourde et l'industrie d'armement

En Allemagne

- **Idéologie raciste et antisémite de Hitler**
 - La race aryenne est une race considérée comme supérieure qui doit conquérir son « espace vital »
 - Les Juifs doivent être écartés des Aryens (lois de Nuremberg, 1935)
- **Une économie tournée vers la guerre**
 - Développement de la production d'armes
- **Une politique extérieure agressive**
 - Remilitarisation de la Rhénanie (1936)
 - Annexion de l'Autriche (Anschluss, mars 1938) puis invasion de la Tchécoslovaquie (septembre 1938)

Les points communs

Les spécificités de l'URSS

- Idéologie communiste qui porte un projet social (l'avènement d'une société communiste sans classe) grâce à des mutations économiques (suppression de la propriété privée et création d'une économie collectivisée).
- Élimination d'ennemis du régime selon des critères sociaux : koulaks.
- Toute personne est une victime potentielle de la terreur.

- Dictatures qui s'appuient sur les masses.
- Utilisation massive de la propagande pour embrigader la population et « forger un homme nouveau ».
- Répression des opposants politiques.
- Création d'une atmosphère de terreur au moyen d'une police politique.
- Toute-puissance du parti unique.
- Culte de la personnalité du chef.
- Négation de l'individu et des libertés fondamentales.

Les spécificités de l'Allemagne nazie

- « Ein Volk, ein Reich, ein Führer » Idéologie nationaliste et raciste qui établit une hiérarchie des races.
- Élimination d'ennemis du régime selon des critères raciaux : Juifs.
- Visées expansionnistes pour doter l'empire d'un espace vital.

Personnages-clés



Winston Churchill,
Premier ministre
du Royaume-Uni
de 1940 à 1945.
Ses discours ont marqué
le peuple britannique
et les forces alliées. Il conduit
le pays à la victoire contre les
forces de l'Axe.



Franklin Delano Roosevelt,
président des États-Unis
de 1932 à 1944.
Après l'attaque de Pearl
Harbor (1941), il lance son
pays dans la guerre et assume
pleinement ses fonctions de comman-
dant en chef de l'armée américaine.



Heinrich Himmler,
Chef de la SS et ministre
de l'Intérieur (à partir
de 1943) du III^e Reich
allemand.
Les camps de concentration
et d'extermination dépendent
de son autorité et il met en œuvre
la « solution finale ».

Une guerre d'anéantissement

Les civils, victimes de la guerre

- Bombardements des villes
- Déportations de populations des pays occupés dans le Grand Reich (prisonniers de guerre, opposants, Juifs)
- Travail obligatoire des civils des pays occupés en Allemagne

L'extrême violence en Europe de l'Est et en Asie

- ▶ **Dans l'Est de l'Europe**
 - Des raisons idéologiques et militaires :
 - Racisme des nazis à l'encontre des Juifs et des Slaves
 - Opposition nazisme / communisme
 - La guerre se joue à l'Est
 - Violence extrême des combats (bataille de Stalingrad)
 - Violence contre les civils : pillage, incendie de villages, massacres (communistes, Juifs, Tziganes)
- ▶ **En Asie, par les Japonais**

Un bilan dramatique

- Le bilan humain (50 millions de morts) et matériel (destruction des villes, usines, moyens de transport)
- Le traumatisme moral :
 - Découverte des camps
 - Utilisation de l'arme nucléaire à Hiroshima et Nagasaki (Japon)

Le génocide des Juifs et des Tziganes

Génocide des Juifs (Shoah) :
5 à 6 millions de Juifs exterminés

Génocide des Tziganes :
220 000 à 500 000 Tziganes exterminés

Les persécutions en Allemagne

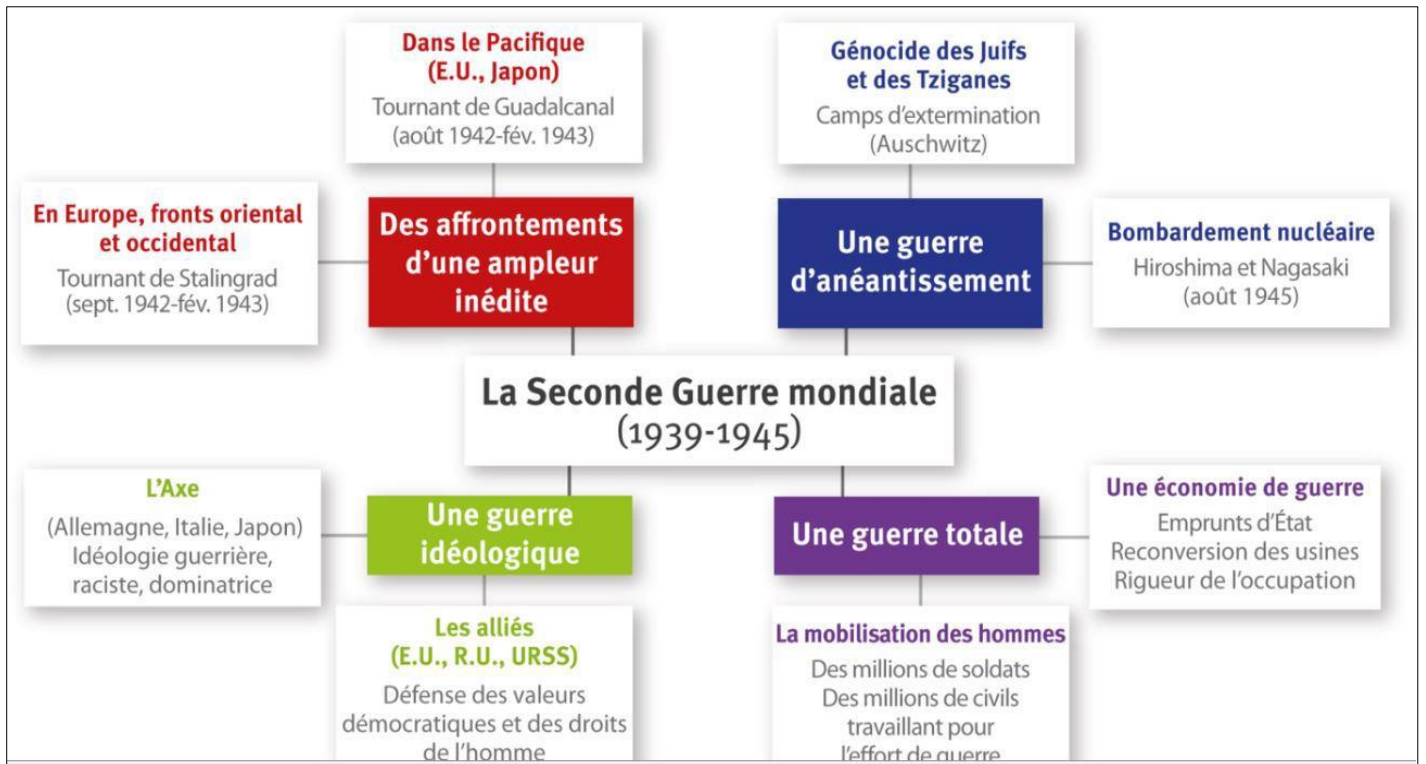
- Antisémitisme des nazis (idéologie de Hitler)
- Exclusion et persécutions :
 - Lois de Nuremberg (1935)
 - Boycott de magasins, interdiction de nombreux métiers, arrestations à partir de 1933

Le début de l'extermination

- Camps de concentration en Allemagne
- Ghettos en Pologne à partir de 1940
- Fusillades en Pologne et URSS à partir de 1941

La « solution finale » : les camps d'extermination

- La conférence de Wannsee (janvier 1942) décide la « solution finale »
- Camps d'extermination en Pologne (Auschwitz, Treblinka...)
- Extermination par le gaz des Juifs et des Tziganes d'Europe



LA GUERRE FROIDE

C'est une **guerre de menaces permanentes** et non pas une guerre chaude (où l'on se bat réellement comme dans la 1ère et la 2nde Guerre mondiale). Les deux acteurs principaux sont les **Etats-Unis** et l'**URSS**, qui, après la 2nde Guerre mondiale, se battent pour devenir la seule et unique puissance mondiale. Pour cela, ils doivent être le meilleur dans tous les domaines : *économique, politique* (prendre des décisions qui auront un impact mondial), *militairement* (quand un à bombes atomiques à dispositions, l'autre doit en avoir 4).

Personnages-clés



H.-S. Truman,
président des États-Unis de 1945 à 1953.
Il décide d'aider financièrement l'Europe pour « endiguer le communisme » et forme l'OTAN avec les États d'Europe de l'Ouest.



J.-F. Kennedy,
président des États-Unis de 1960 à 1963.
Il s'oppose à l'installation des missiles soviétiques à Cuba (1962) et condamne la construction du mur de Berlin dans un discours célèbre.



N. Khrouchtchev,
dirigeant de l'URSS de 1953 à 1964.
Il installe puis retire des bases de missiles à Cuba (1962) et amorce ensuite la politique de détente avec les États-Unis.



M. Gorbatchev,
dirigeant de l'URSS de 1985 à 1991.
Il rétablit les libertés en URSS, accepte les changements en Europe de l'Est mais ne parvient pas à empêcher l'éclatement de l'URSS.

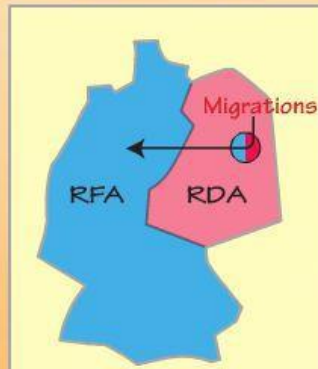
Berlin et l'Allemagne pendant la guerre froide

Blocus de Berlin-Ouest (1948-1949)



L'URSS veut chasser les Alliés de Berlin-Ouest en bloquant les accès à cette partie de la ville.

L'émigration des Allemands de l'Est (1949-1961)



De 1949 à 1961, près de 2,5 millions d'habitants de la RDA émigrent vers la RFA en passant surtout par Berlin-Ouest.

Le mur de Berlin (1961-1989)



Pour empêcher l'émigration, les autorités de la RDA construisent un mur autour de Berlin-Ouest, avec l'accord de l'URSS.

La chute du mur et la réunification



En 1989, c'est la chute du mur et en 1990 la chute du communisme en RDA et la réunification allemande.

Une crise de la guerre froide : Cuba (1962)

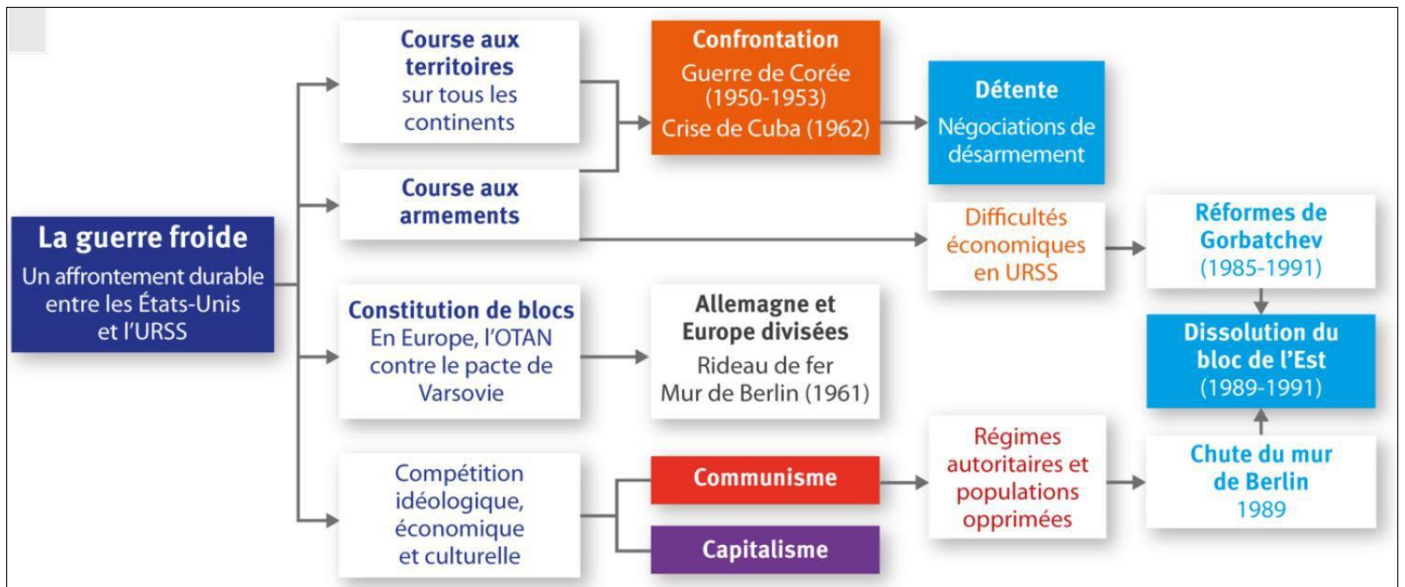
• L'URSS installe des bases de missiles nucléaires à Cuba qui menacent les États-Unis.



• En octobre 1962, Kennedy, président des États-Unis, réagit : il ordonne un embargo sur les armes vers Cuba et menace l'URSS d'une guerre nucléaire.

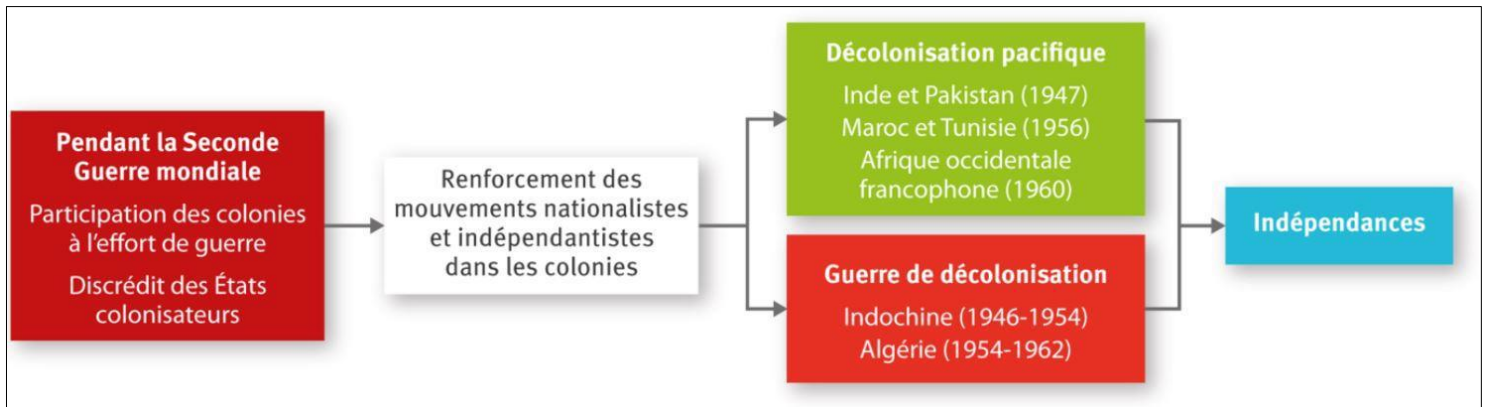


• Khrouchtchev, dirigeant de l'URSS, fait démonter les bases de missiles.



DES COLONIES AUX ÉTATS NOUVELLEMENT INDÉPENDANTS





GEOPOLITIQUE DU MONDE ACTUEL



La guerre du Golfe 1991

L'Irak, dirigée par Saddam Hussein, envahit le Koweït

L'Onu autorise une guerre contre l'Irak

Guerre du Golfe

Une coalition menée par les États-Unis intervient au Koweït

Retrait de l'Irak du Koweït

Interdiction des armes de destruction massive en Irak

Les attentats du 11 septembre 2001

Attentats d'Al-Qaida aux États-Unis

- **Guerre en Afghanistan (2001)**

Les États-Unis interviennent avec une coalition de pays pour renverser le régime des talibans qui accueille les bases d'Al-Qaida sur le sol afghan (avec l'accord de l'ONU).

- **Guerre en Irak (2003)**

Les États-Unis interviennent avec une coalition de pays pour renverser le régime de Saddam Hussein, accusé de soutenir le terrorisme et de détenir des armes de destruction massive (sans l'accord de l'ONU).

Avant 1990

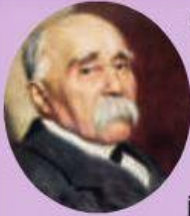
Années 1990

Fin des années 1990-années 2000



LA RÉPUBLIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VICTORIEUSE ET FRAGILISÉE

Personnages-clés



Georges Clemenceau, président du Conseil de 1917 à 1920. C'est lui qui coordonne les efforts de la nation pour gagner la guerre et dirige le gouvernement jusqu'en 1920.



Léon Blum, président du Conseil sous le Front populaire de juin 1936 à juin 1937 puis brièvement en 1938. Au Congrès de Tours (1920), il refuse l'adhésion à la III^e Internationale et il devient le dirigeant de la SFIO. Après la victoire du Front populaire (mai 1936), il devient président du Conseil.

La crise des années 1930 et le Front populaire

Crise économique et sociale

- Début de la crise économique en 1931
- Baisse de la production
- Hausse du chômage, baisse des prix agricoles

Crise politique

- Installation des dictatures en Europe (Italie fasciste, Allemagne nazie)
- Essor des ligues d'extrême droite en France (manifestation du 6 février 1934)

Formation du Front populaire (1935)

- Union des partis de gauche (PCF, SFIO, radicaux)
- Pour « le pain, la paix, la liberté »

Le Front populaire au pouvoir (1936-1938)

- Victoire électorale de mai 1936 suivie d'une vague de grèves (mai-juin 1936)
- Mesures du Front populaire
 - Accords de Matignon (juin 1936)
 - Grandes lois sociales (40 heures par semaine, congés payés, conventions collectives)
- Réactions d'adhésion (ouvriers) ou de haine (bourgeoisie)

Personnages-clés



Philippe Pétain, chef de l'État français de 1940 à 1944. Il accepte la défaite, les conditions de l'armistice et en profite pour renverser la République. Il crée le régime de Vichy et mène une politique de collaboration avec l'Allemagne.



Charles de Gaulle, chef de la France libre (1940-1944) puis du gouvernement provisoire (1944-1946). Il refuse la défaite, fonde les Forces françaises libres qui luttent aux côtés des Alliés et fait reconnaître son autorité sur la Résistance intérieure. Il dirige le Gouvernement provisoire à la Libération.



Jean Moulin, premier chef du Conseil national de la Résistance. Il est envoyé en France par De Gaulle pour rapprocher les mouvements de Résistance et les placer sous son autorité. Il met sur pied le CNR (1943), mais il est arrêté par la Gestapo et meurt après avoir été torturé.

1939-1940

Défaite et chute de la République

- Invasion de la France (la France verse une lourde indemnité à l'Allemagne, le Nord et l'Ouest sont occupés)
- Pétain demande l'armistice qui est signé le 22 juin 1940
- Pétain promulgue des actes constitutionnels qui lui donnent tous les pouvoirs

1940-1944

Le régime de Vichy

- Pétain, chef de l'État français, établit un régime autoritaire
- La Révolution nationale (« Travail, famille, patrie » ; statut des Juifs d'octobre 1940)
- Collaboration avec l'Allemagne (livraison des Juifs à l'Allemagne, organisation du service du travail obligatoire, la Milice pourchasse les résistants)

1940-1944

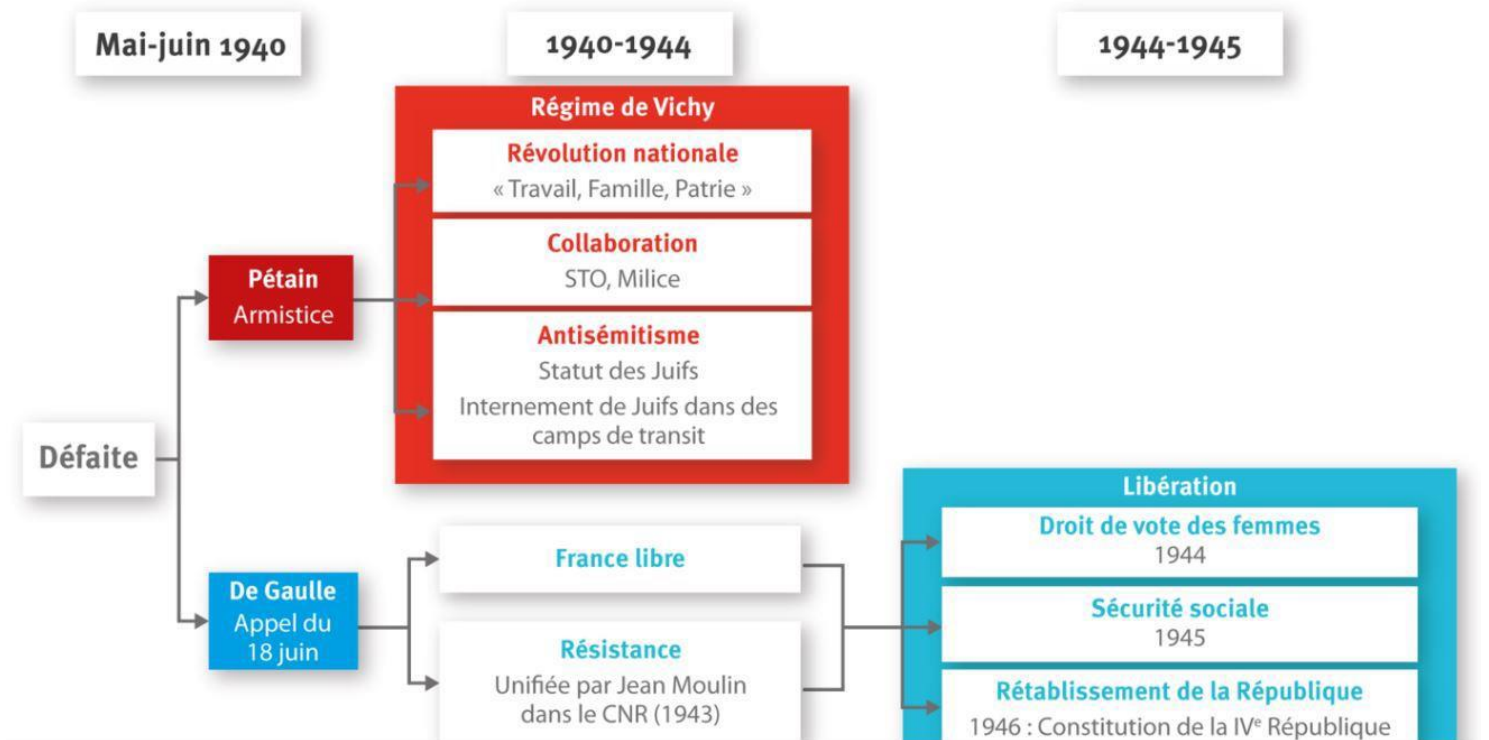
La Résistance

- De Gaulle appelle à la résistance depuis Londres (18 juin 1940) et met sur pied une armée, les Forces françaises libres (FFL)
- La Résistance intérieure se développe à partir de 1941 (les communistes entrent dans la Résistance, des jeunes fuyant le STO gagnent le maquis)
- Les mouvements de Résistance se regroupent dans le Conseil national de la Résistance (CNR) en 1943 qui reconnaît De Gaulle pour chef

1944-1946

La refondation de la République

- Libération de la France en 1944 et installation d'un gouvernement provisoire (le GPRF) dirigé par De Gaulle
- Le GPRF met en œuvre le programme du CNR (1944-1945)
 - Rétablissement de la République
 - Droit de vote des femmes, nationalisations, Sécurité sociale
- L'Assemblée constituante vote une nouvelle Constitution en 1946 (début de la IV^e République). De Gaulle démissionne



Libération-Sud, un grand mouvement de Résistance		
↓	↓	↓
Les objectifs du mouvement	Des acteurs organisés	Des actions et des moyens diversifiés
<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'occupant et les régimes de Vichy <ul style="list-style-type: none"> - Souveraineté de la nation - Lutte patriotique • Défendre les valeurs républicaines et démocratiques <ul style="list-style-type: none"> - Mise en avant de la Révolution française - Volonté de rendre la parole au peuple français • Rassembler les mouvements de Résistance en vue de préparer la paix <ul style="list-style-type: none"> - Création du MUR - Participation au CNR - Rapprochement avec les communistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Des dirigeants <ul style="list-style-type: none"> - Emmanuel d'Astier de la Vigerie : fondateur et « patron » du mouvement. - Les époux Aubrac : Raymond Aubrac dirige la branche militaire. • Des militants de base (docs 4 et 5) <ul style="list-style-type: none"> - Les militants anonymes des régions - Les groupes francs • Des acteurs clandestins et en danger (docs 5 et 6) <ul style="list-style-type: none"> - Des hommes et des femmes traqués par la police française et la Gestapo - Fausses identités, changements fréquents de domicile - Emprisonnement et torture 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques <ul style="list-style-type: none"> - Propagande contre les Allemands et le régime de Vichy - Rassemblement de la résistance intérieure - Préparation d'un programme républicain pour la Libération • Militaires <ul style="list-style-type: none"> - Libération du territoire - Instruction pour le maniement des armes - Renseignement - Opérations des groupes francs (sabotage, évasions, etc.)

Les années De Gaulle (1958-1969)

La crise de mai 1958

- Soulèvement des Français d'Algérie
- De Gaulle est investi président du Conseil (juin)
- De Gaulle fait rédiger une nouvelle Constitution qui donne naissance à la V^e République (renforcement du pouvoir présidentiel)

De Gaulle au pouvoir

- De Gaulle président de la République en 1958, réélu en 1965
- La décolonisation (Afrique noire en 1960, Algérie en 1962)
- La politique de grandeur
 - Arme nucléaire
 - Indépendance vis-à-vis des États-Unis

La crise de mai 1968

- La contestation est
 - étudiante (manifestations)
 - sociale (grèves)
 - politique (opposition à De Gaulle)
- Retour à l'ordre en juin 1968
- De Gaulle, affaibli, démissionne en 1969 à la suite d'un référendum sur la régionalisation

Des lois adaptées à la société (années 1970)

Nouvelles aspirations de la jeunesse (mai 1968) et des femmes

Des lois nouvelles

sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing : Loi Veil autorisant l'IVG (1975), Majorité civile à 18 ans

Alternances et cohabitations (depuis 1981)

Alternances

= *Changement de majorité politique*

- Exemple : en mai 1981, la gauche succède à la droite
 - Lois sociales (39 heures, retraite à 60 ans, 5^e semaine de congés payés)
 - Abolition de la peine de mort
 - Nationalisations
 - Décentralisation

Cohabitations

= *Présence à la tête de l'État d'un Président et d'un gouvernement de tendances politiques opposées*

- Exemple : cohabitation entre un Président de droite (Chirac) et un gouvernement de gauche (Jospin) (1997-2002)
 - Politique intérieure menée par Jospin
 - Politique extérieure menée par Chirac et Jospin

Personnages-clés



Charles de Gaulle, président du Conseil (1958) puis président de la République de 1958 à 1969.

Fait rédiger la Constitution de la V^e République, met fin à la guerre d'Algérie et mène une politique de grandeur nationale.



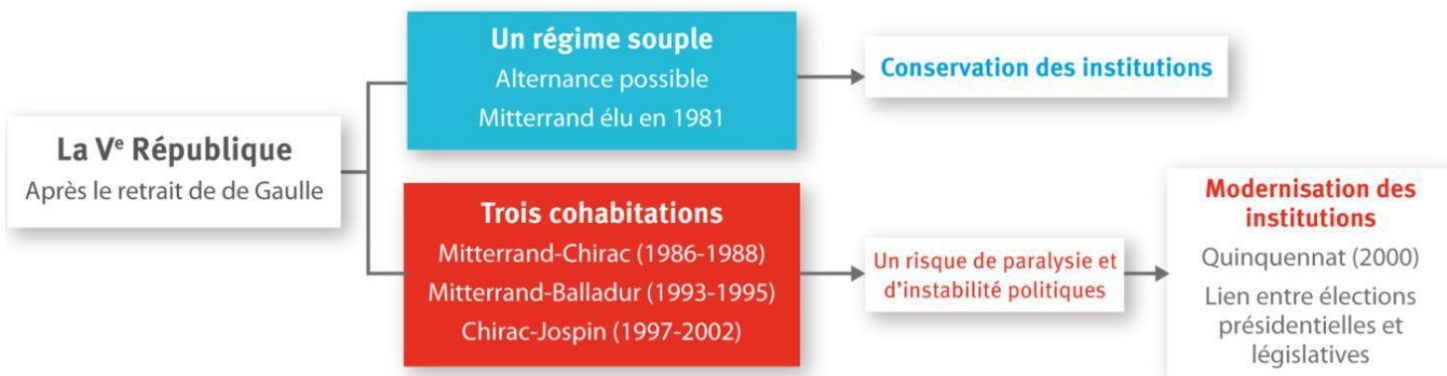
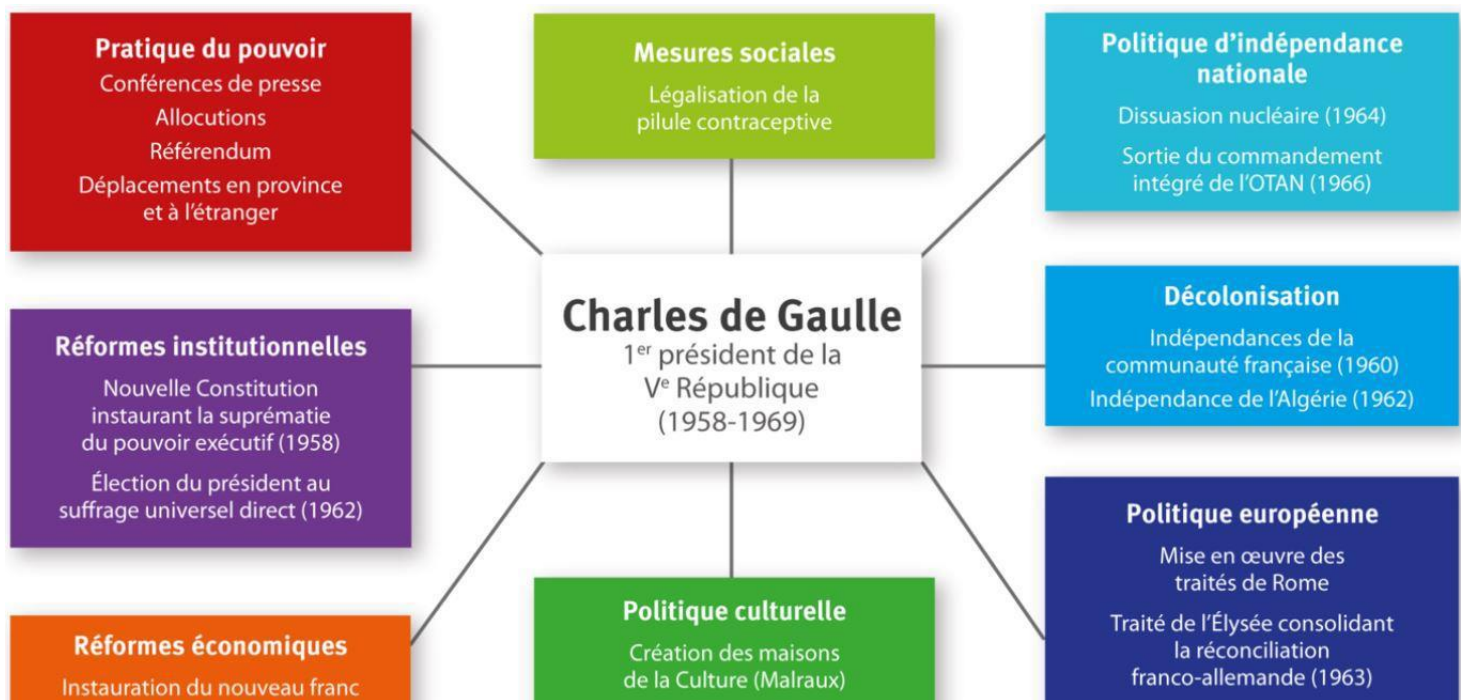
François Mitterrand, président de la République de 1981 à 1995.

Socialiste, il est élu en mai 1981. En 1981 et 1982, sous sa présidence, le gouvernement de Pierre Mauroy met en œuvre de nombreuses mesures de gauche.



Jacques Chirac, président de la République de 1995 à 2007.

Gaulliste, il est élu en 1995. Mais en 1997, la gauche l'emporte et il doit gouverner pendant cinq ans avec un Premier ministre socialiste, Lionel Jospin. Il est réélu Président en 2002.



LES DYNAMIQUES

- ▶ Étalement spatial des villes avec la croissance urbaine.
- ▶ Multiplication des mobilités.
- ▶ Transformation des espaces ruraux proches des villes : périurbanisation.
- ▶ Dynamisme des espace ruraux touristiques (parc naturels...) et déclin des espaces ruraux « profonds ».

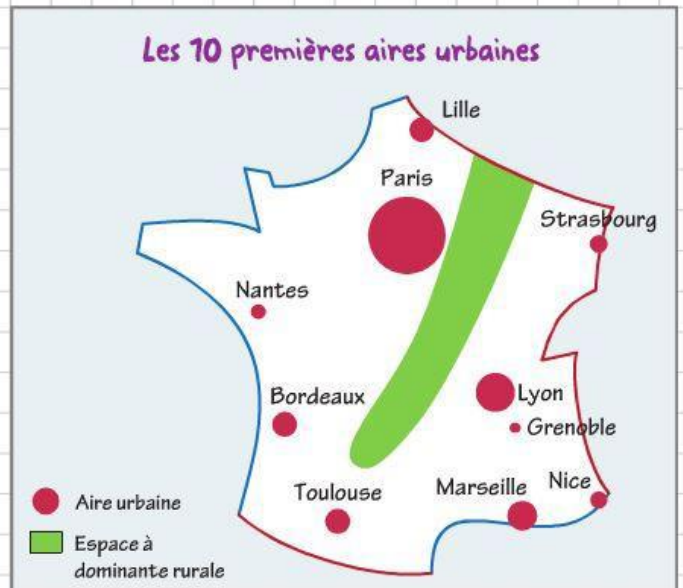
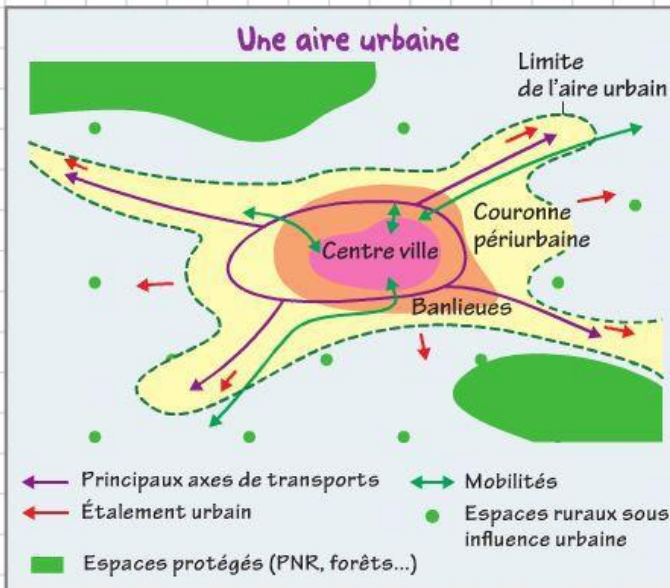


LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ▶ Communautés d'agglomérations, régions, État, acteurs privés... aménagent les transports urbains.
- ▶ Conflits d'usage (entre les habitants, les agriculteurs, les touristes...) dans les espaces périurbains et les parcs naturels.

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Pollution atmosphérique avec les mobilités pendulaires
L'enjeu : développement des modes de transports urbains en sites propres.
- ▶ Modification des paysages ruraux avec la périurbanisation
L'enjeu : protection des espaces ruraux menacés par l'étalement urbain (PNR...).

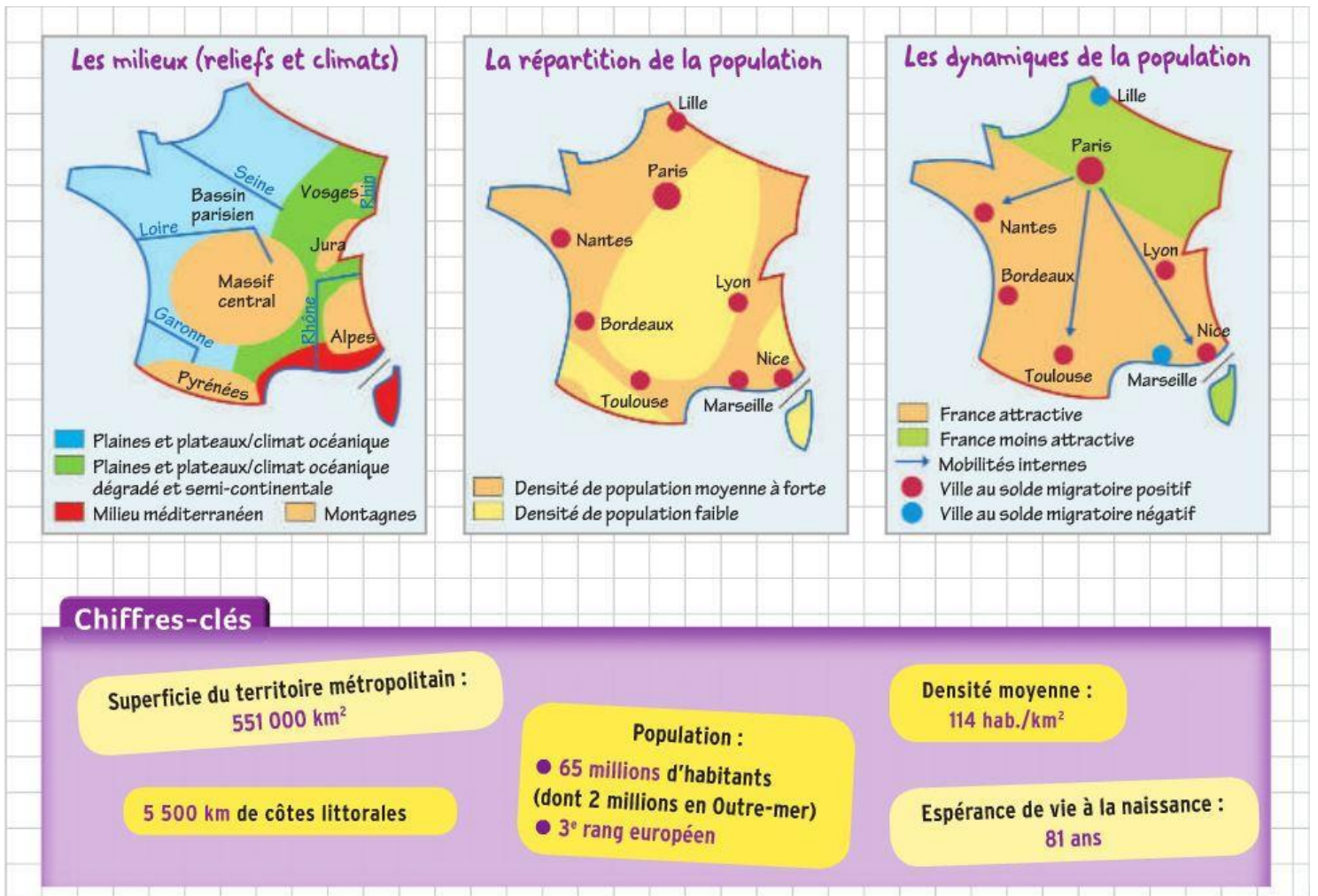


Chiffres-clés

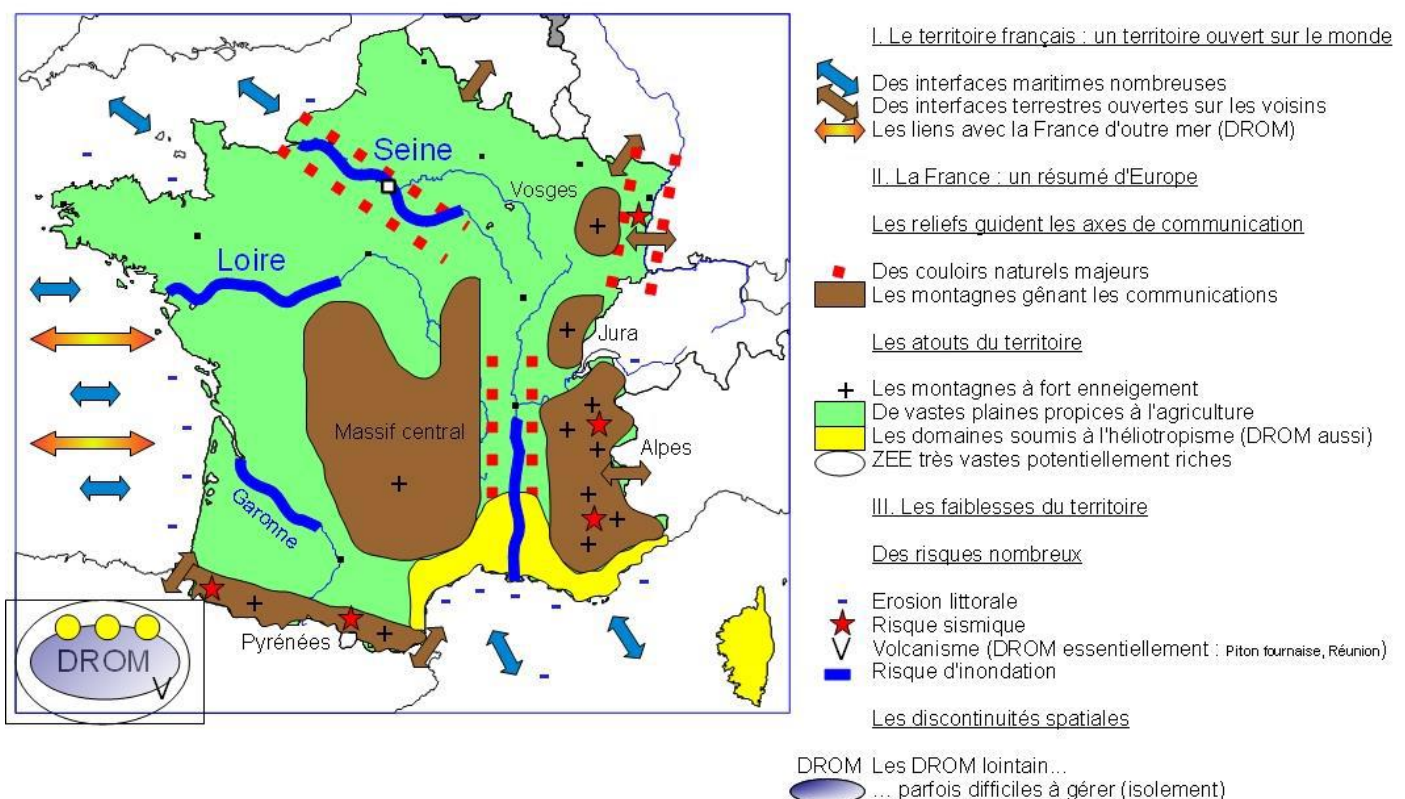
82 % des Français vivent dans une aire urbaine dont 60 % dans un pôle urbain et 22% dans les espaces périurbains.

18 % des Français vivent dans les espaces ruraux.

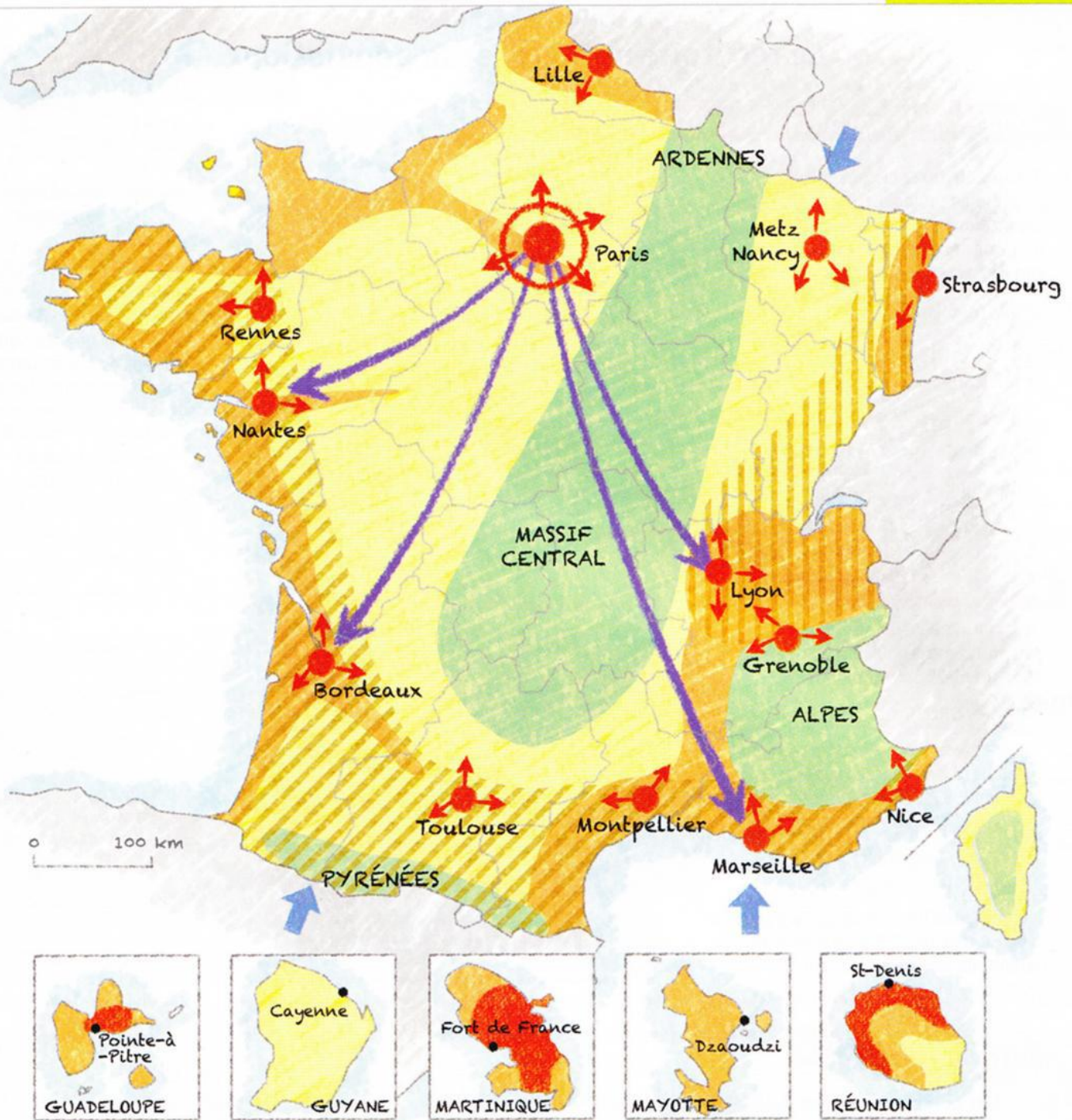
Les 10 premières aires urbaines (en millions d'habitants) : Paris (11,8), Lyon (1,75), Marseille-Aix en Provence (1,62), Lille (1,15), Toulouse (1,12), Bordeaux (1,1), Nice (1), Nantes (0,8), Strasbourg (0,7), Grenoble (0,6).



CROQUIS : ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE FRANÇAIS



CROQUIS DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION FRANÇAISE ET SES DYNAMIQUES SPATIALES



1. Une répartition inégale

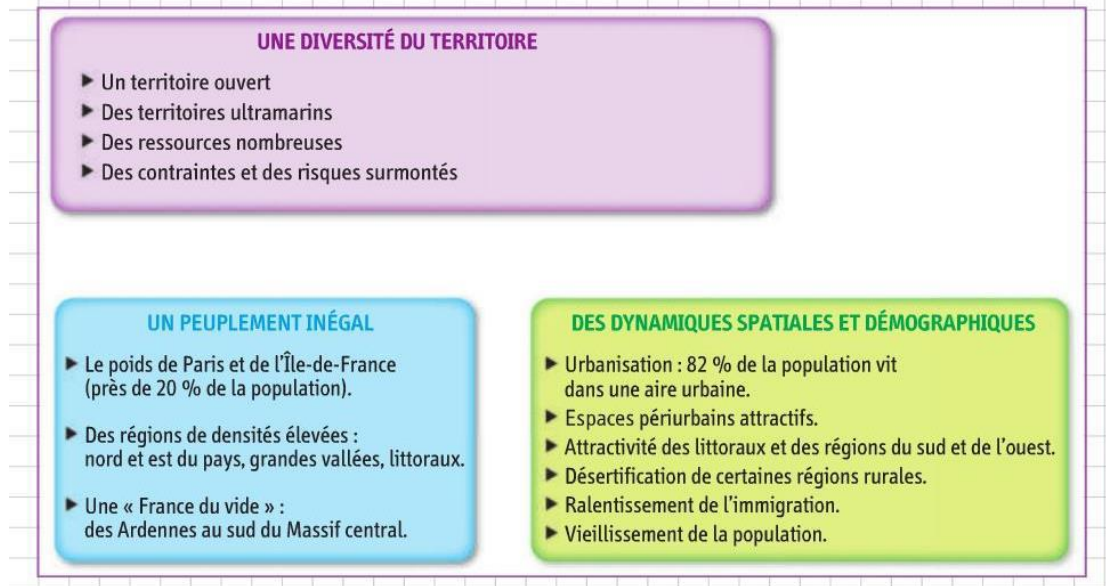
- Fortes densités de population
- Densités moyennes des plaines et des plateaux
- Faibles densités de la « diagonale du vide »

3. Une France urbanisée

- Agglomération de plus de 10 millions d'habitants
- Grandes agglomérations : étalement urbain et périurbanisation

2. Les dynamiques de peuplement

- Grands flux migratoires internes
- Flux d'immigration
- Régions attractives du Sud et de l'Ouest : le soleil et la mer
- Autres régions attractives : l'effet frontière



Les Espaces de faible densité

Les Cévennes, des espaces ruraux dynamiques.

A. un espace de la "diagonale des faibles densités".

Les Cévennes se situent au sud de la France à proximité du bassin méditerranéen. Cet espace appartient à la « diagonale des faibles densités », c'est-à-dire une vaste bande s'étendant de la Meuse aux Landes et se caractérisant par des espaces de faible densité. La majeure partie de son territoire est recouvert par le Parc national des Cévennes et compte une quinzaine de communes de petites tailles. Les densités de populations y sont particulièrement faibles avec moins de 10 hab./km².

Espace de faible densité : selon l'INSEE, un espace de faible densité compte en moyenne moins de 30 hab./km² contre 118 hab./km² pour la France.

B. Un espace dynamique et attractif.

La préservation des paysages, par la présence du Parc national, ainsi que le climat méditerranéen, favorisent l'activité touristique. Grâce à la proximité de grands axes de communications (autoroute et nationale), de nombreuses activités touristiques ont été développées dans la région : randonnées dans le Parc, marchés artisanaux, activités sportives, etc. De même, les faibles densités favorisent l'activité agricole qui s'est spécialisée grâce aux AOC et aux AOP pour garantir l'originalité de ses produits. L'espace rural cévenol est attractif. Il attire de nouveaux habitants, essentiellement des néoruraux, qui développent leurs activités grâce aux nouvelles technologies, ou alors des retraités et des vacanciers qui y implantent leur résidence secondaire.

AOC : l'Appellation d'Origine Contrôlée est un label français garantissant la fabrication artisanale et régionale d'un produit.

AOP : l'Appellation d'Origine Protégée est un label européen garantissant la fabrication et l'origine d'un produit.

Néorural : habitant provenant d'une zone urbaine et s'installant en zone rurale.

Résidence secondaire : habitation utilisée pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

II. Des espaces de faible densité en France.

A. Des caractéristiques communes.

Les espaces de faible densité sont :

- Des territoires ruraux isolés, composés de grands paysages naturels ou agricoles.
- Des territoires complémentaires des aires urbaines pour se reposer et profiter de son temps libre.
- Des territoires dynamiques qui attirent de nouveaux résidents.
- Des territoires productifs agricoles mais proposant aussi de nombreuses activités (tourisme, commerces, télétravail).

B. Des espaces en mutation.

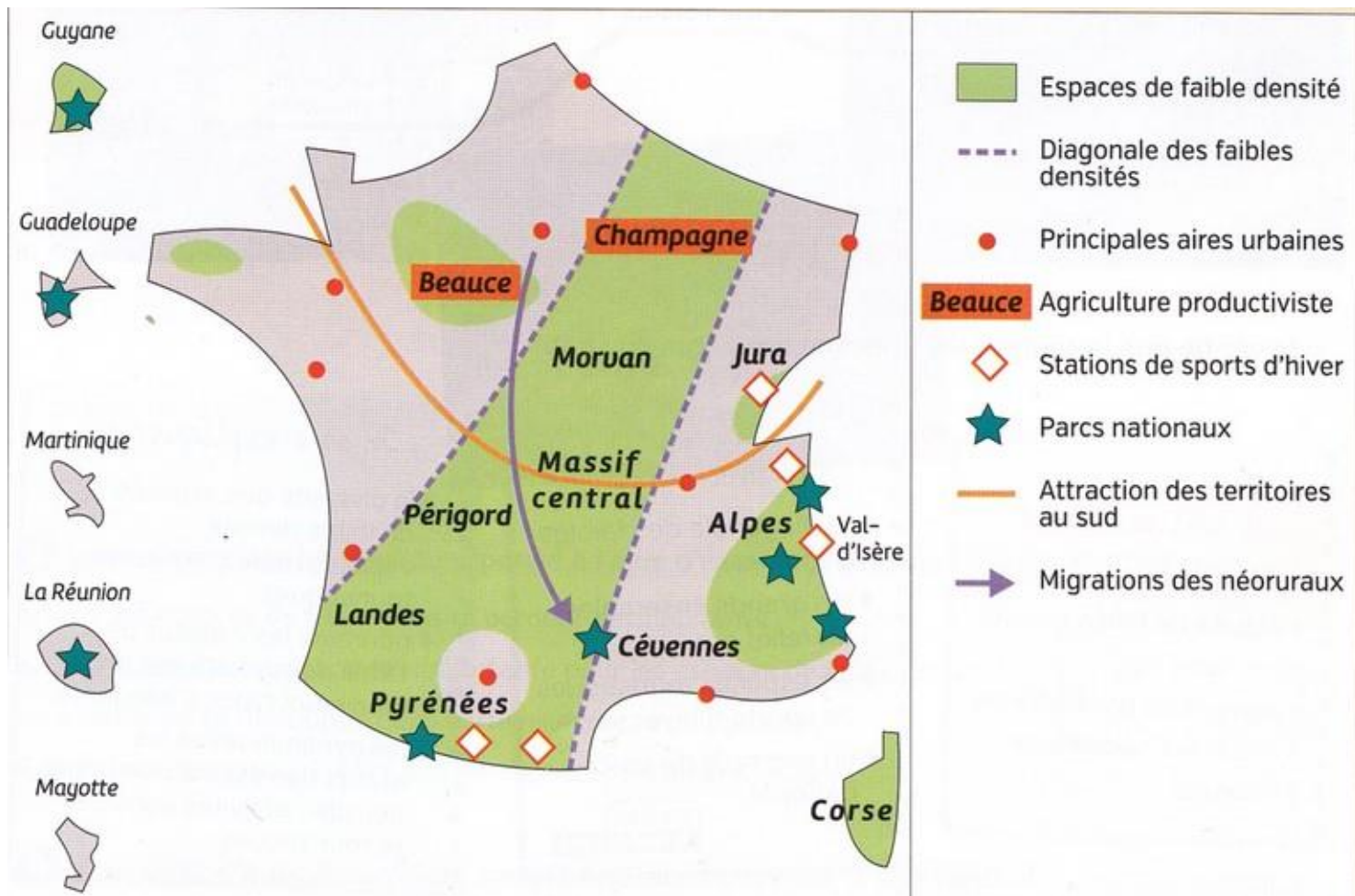
Les espaces de faible densité se concentrent dans les régions de montagnes et dans les régions rurales formant une diagonale s'étendant du Nord-Est au Sud-Ouest.

Ces espaces connaissent des dynamiques très différentes. Le sud de la diagonale est plutôt attractif grâce à la migration des néoruraux tandis que d'autres espaces connaissent une déprise agricole et se dépeuplent. Chacun de ces espaces utilise les atouts dont ils disposent pour se mettre en valeur et tenter de dynamiser leur économie (agriculture productiviste, activités sportives estivales, parcs naturels régionaux et nationaux pour le tourisme vert, etc). Ils bénéficient également du soutien financier de l'Etat et de l'Europe pour pallier aux déficits d'infrastructures et de services aux populations.

Déprise : territoire abandonnant ses activités d'élevage et d'agriculture.

Tourisme vert : tourisme centré sur la découverte de la nature et d'activités de plein air dans le respect de l'environnement.

Conclusion.



LES DYNAMIQUES

- ▶ Reconversion des anciennes régions industrielles
- ▶ Métropolisation de l'industrie et des services
- ▶ Essor des territoires d'innovation (hautes technologies)
- ▶ Spécialisation des espaces agricoles
- ▶ Intégration dans l'espace européen (ouverture des frontières dans le cadre de l'UE) et l'espace mondial (libre-échange avec la mondialisation)



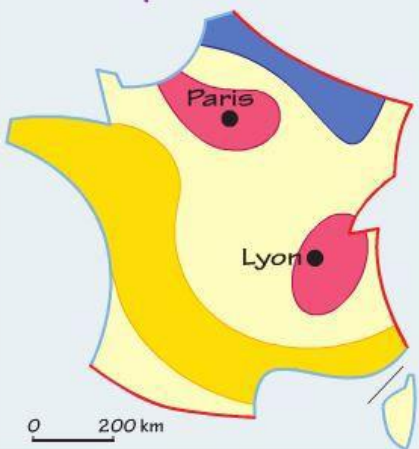
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ▶ Les entreprises : innovation, délocalisations.
- ▶ L'État et les collectivités locales : participent à l'aménagement des territoires.
- ▶ L'Union européenne : apporte des aides et dynamise les interfaces (frontières et littoraux).

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

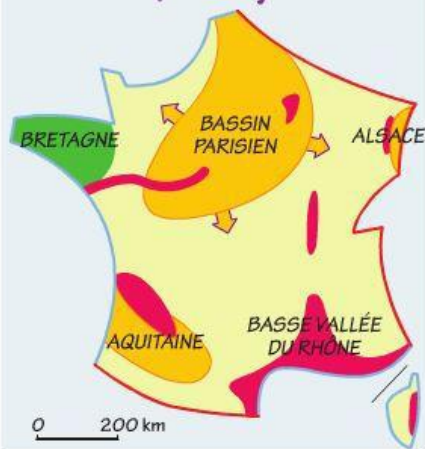
- ▶ Création de richesses (enjeu économique) et d'emplois (enjeu social)
- ▶ Mais pression sur les milieux (enjeu environnemental) : agriculture productiviste, tourisme de masse...

Les espaces industriels



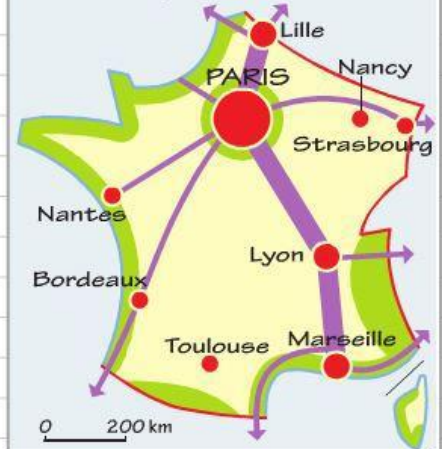
- deux principales régions industrielles
- espaces dynamiques (hautes technologies)
- vieille région industrielle en reconversion

Les espaces agricoles



- grande culture céréalière
- élevage intensif
- expansion de la grande culture
- polyculture et élevage extensif
- cultures spécialisées

Les espaces de services



- pôles tertiaires
- espaces touristiques
- axes de transports

Chiffres-clés

L'agriculture occupe 54 % du territoire national.

La France est la 7^e puissance industrielle mondiale.

Les services représentent 77 % du PIB national et 76 % de la population active.

La France accueille 79 millions de touristes par an.

L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

- ▶ Concentration des activités politiques, économiques et culturelles du pays.
- ▶ Paris : une métropole à l'échelle nationale mais aussi européenne et mondiale (rayonnement).
- ▶ Une agglomération avec de forts contrastes sociaux et spatiaux.

LES CONTRASTES DU TERRITOIRE FRANÇAIS

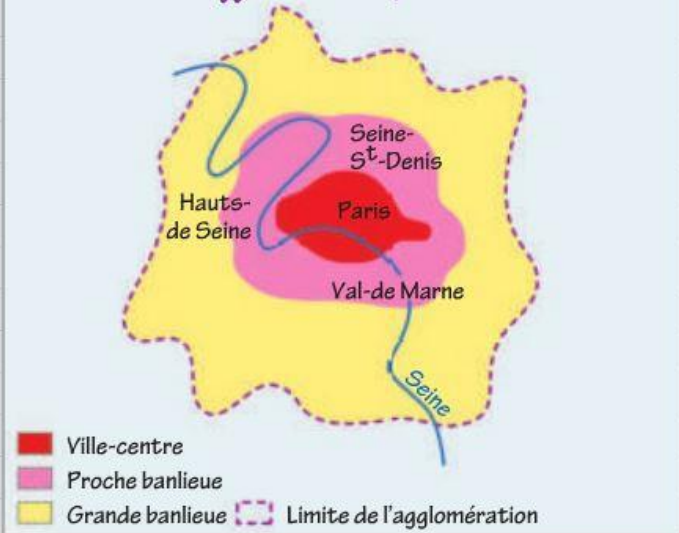
- ▶ Contraste entre Paris (concentration des richesses) et le reste du territoire français.
- ▶ Contraste entre les métropoles (population, activités, services...) et les espaces ruraux en difficultés.
- ▶ Dynamisme des espaces littoraux et frontaliers (commerce, tourisme) en lien avec l'ouverture européenne et la mondialisation.

LE RÔLE DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

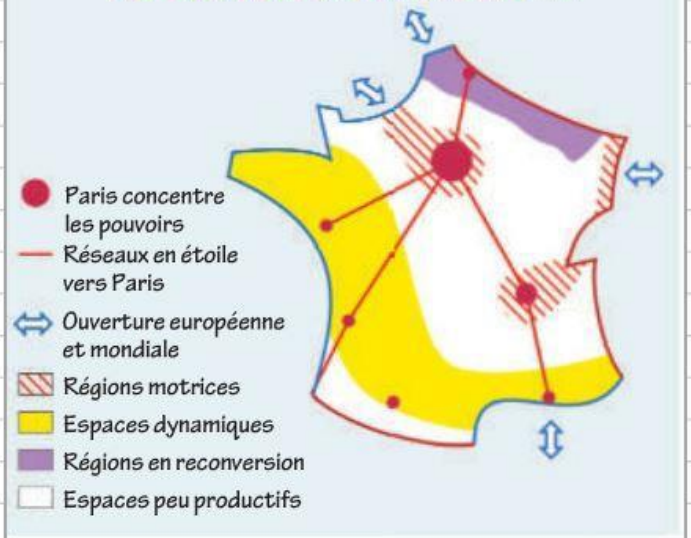
- ▶ **Collectivités territoriales** (régions, communes...) : transports...
- ▶ **État** : politique d'aménagement du territoire national, politique de la ville.
- ▶ **Union européenne** : aide aux régions défavorisées de l'UE.
- ▶ **Entreprises** : investissements.



L'agglomération parisienne

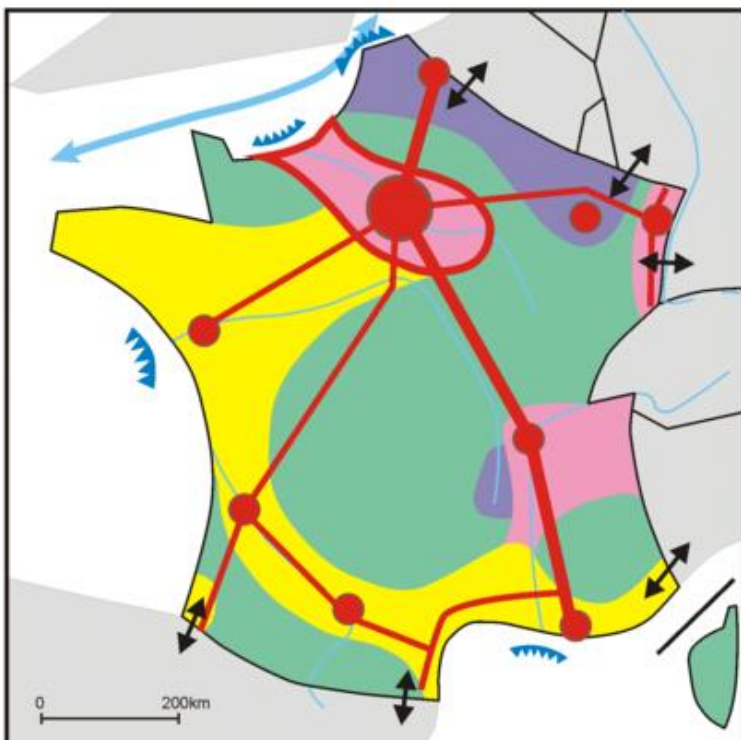


Les contrastes du territoire national



CROQUIS DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE NATIONAL

L'organisation du territoire



1- Un espace organisé par des métropoles

- métropole mondiale
- espace de commandement
- métropole régionale
- un réseau de communication centré sur Paris

2- Des espaces inégalement attractifs et productifs

- grande région industrielle et tertiaire motrice
- espaces de hautes technologies attractifs
- vieille région industrielle en reconversion
- espaces à dominante rurale en difficultés

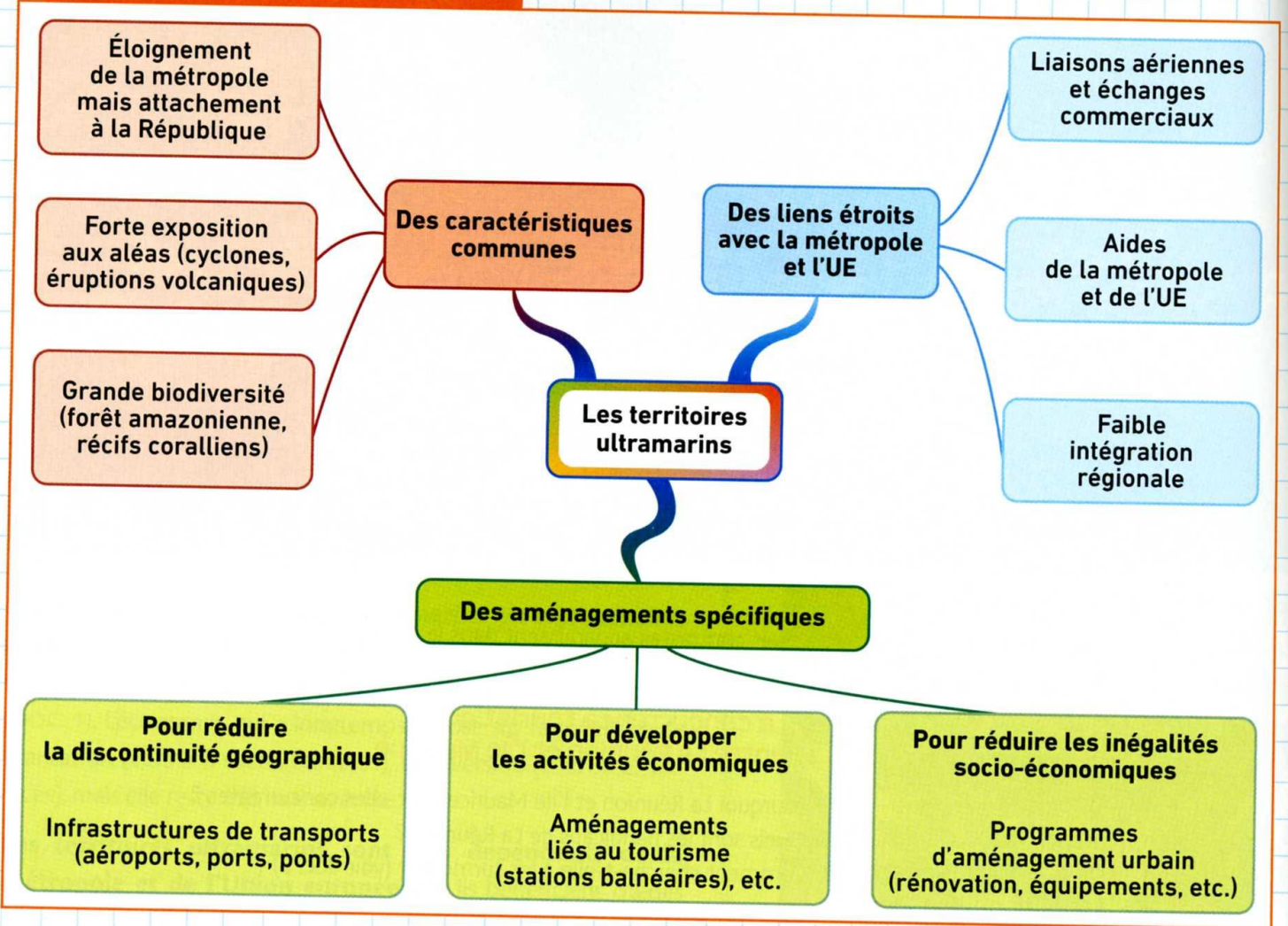
3- Un territoire ouvert sur la mondialisation

- ~ interface maritime
- ↔ axe de circulation maritime mondial
- ↔ frontières actives

Les 13 Régions



L'ESSENTIEL EN CARTE MENTALE



UNE UNION D'ÉTATS

- ▶ 28 états en 2015
- ▶ **Marché commun** : libre circulation des marchandises et des capitaux.
- ▶ **Espace Schengen** : libre circulation des hommes.
- ▶ Monnaie unique, **l'euro**.
- ▶ **Politiques communes** (PAC, Erasmus...).

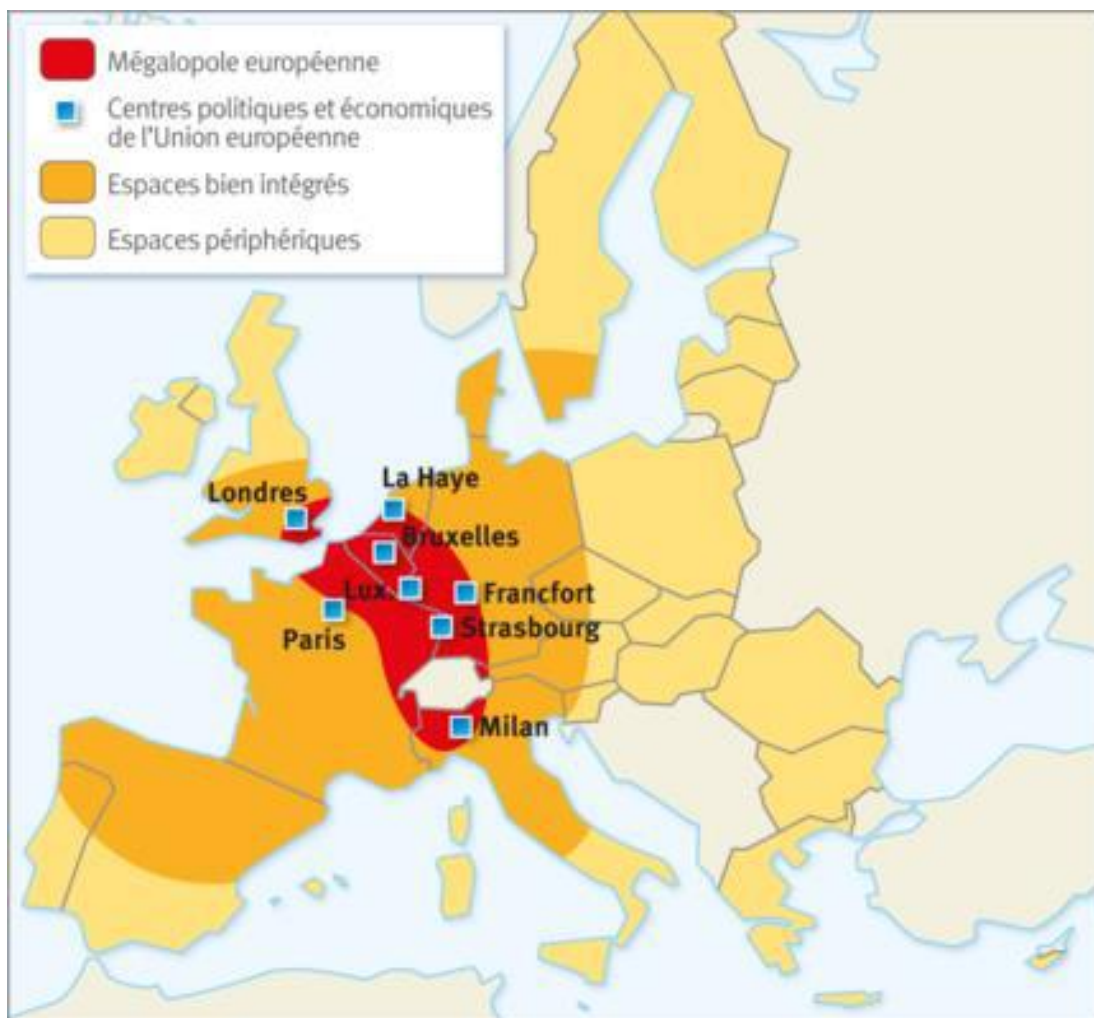
DES CONTRASTES

- ▶ **Inégalités** entre les États de l'ouest, riches et développés, et les États de l'est, en retard économique et social.
- ▶ **Disparités** entre les régions dynamiques (urbaines) et les régions en retard (rurales ou isolées).

UN ACTEUR DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

- ▶ Politique de cohésion des territoires.
- ▶ Aides financières du FEDER et du FSE.
* Domaines concernés :
Transports, agriculture, nouvelles technologies.
- ▶ Succès limité : les inégalités demeurent.

CROQUIS DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE EUROPÉEN



LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE : INFLUENCE MONDIALE, PUISSANCE INCOMPLETE

UNE PRÉSENCE PLANÉTAIRE

- ▶ Territoire ultramarins sur tous les continents et océans.
- ▶ 2^e ZEE du monde.
- ▶ Bases militaires et flottes.

UNE PUISSANCE POLITIQUE

- ▶ Puissance nucléaire.
- ▶ Membre des grandes organisations mondiales.
- ▶ Relations privilégiées avec l'Afrique (aide au développement).

UN RAYONNEMENT CULTUREL

- ▶ Francophonie.
- ▶ Prestige de la culture française (patrimoine, littérature, cinéma, art de vivre, gastronomie...).

MAIS UNE INFLUENCE QUI DIMINUE

- ▶ Concurrence des États-Unis et des puissances émergentes.
- ▶ Recul de la francophonie face au modèle culturel anglo-saxon.

Présence sur tous les continents

France ultramarine
Français de l'étranger

Influence militaire et diplomatique

Conseil de sécurité de l'ONU
Puissance nucléaire

L'influence de la France dans le monde

Présence culturelle

Francophonie
Réseau des établissements français à l'étranger

Influence économique

Firmes transnationales
Membres de grandes organisations internationales

Les valeurs, les principes et les symboles de la République

Le drapeau tricolore

Trois bandes verticales et trois couleurs : bleu, blanc et rouge. Ces trois couleurs ont été choisies en 1789, pendant la Révolution française. Avant, le drapeau français était complètement blanc, il représentait la monarchie. Chacune des trois couleurs a une signification, mais les historiens ne sont pas tous d'accord. Le bleu et le rouge représenteraient la ville de Paris, et le blanc la monarchie. Le drapeau est devenu symbole de patriotisme.

La devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »

C'est pendant la Révolution française que naît la devise de notre pays. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. »

Le mot égalité signifie que la loi s'applique de la même manière pour chacun de nous. Le terme fraternité apparaît en 1795 dans le texte adopté est expliqué dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. »

Cette devise est inscrite sur le fronton des bâtiments publics (mairies, palais de justice...).

L'hymne national : la *Marseillaise*

En 1792, le roi Louis XVI déclare la guerre à l'Autriche. Un officier français, en poste à Strasbourg, compose cette chanson en une nuit. Il s'appelle Rouget de Lisle. La *Marseillaise* est donc d'abord un chant de guerre qui s'intitule : *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Cette chanson a tellement de succès qu'il est repris par les révolutionnaires marseillais.

Marianne

Marianne est une jeune femme qui porte un bonnet phrygien. C'était le bonnet porté par les esclaves affranchis (qui se sont libérés) en Grèce et dans la Rome antique.

Marie-Anne était un prénom très répandu au XVIII^e siècle. Les historiens pensent que ceux qui étaient contre la Révolution ont donné à ce mouvement un prénom féminin pour se moquer de lui. Ils ont raté leur coup ! Car Marianne est aujourd'hui un symbole très fort de la République. Son buste trône dans toutes les mairies, il figure aussi sur les timbres et les pièces de monnaie. Des actrices célèbres ont même posé pour représenter la Marianne de la République : Catherine Deneuve, Brigitte Bardot, Laetitia Casta...

Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne

Avoir la nationalité

La nationalité est le lien juridique entre l'État et l'individu.

Elle s'acquiert soit à la naissance (droit du sang), soit par le droit du sol, le mariage, la naturalisation et l'adoption.

Nationalité et citoyenneté

La citoyenneté donne des droits et des devoirs (notamment le droit de vote, qui différencie citoyens et étrangers).

Elle se définit également par des valeurs de civisme et de solidarité.

Tous les habitants de la France ne sont pas citoyens français. Ils ont des droits (droit d'association, liberté d'expression, liberté de conscience, droit de se syndiquer, à l'éducation, à la santé, à la retraite etc...) et des devoirs (payer les impôts)

La citoyenneté européenne

La citoyenneté européenne se superpose à la citoyenneté nationale depuis le traité de Maastricht (1992).

Elle accorde des droits nouveaux aux citoyens des États membres (droit de vote et éligibilité aux élections européennes et municipales, libre circulation dans l'UE, etc.).

La vie politique

Les institutions de la République française

La république est un régime politique dans lequel le pouvoir n'appartient pas à une seule personne et ne se transmet pas héréditairement.

Le président de la République est le garant des institutions.

La République française est un régime démocratique dans lequel le peuple est la source du pouvoir.

L'État et les collectivités territoriales

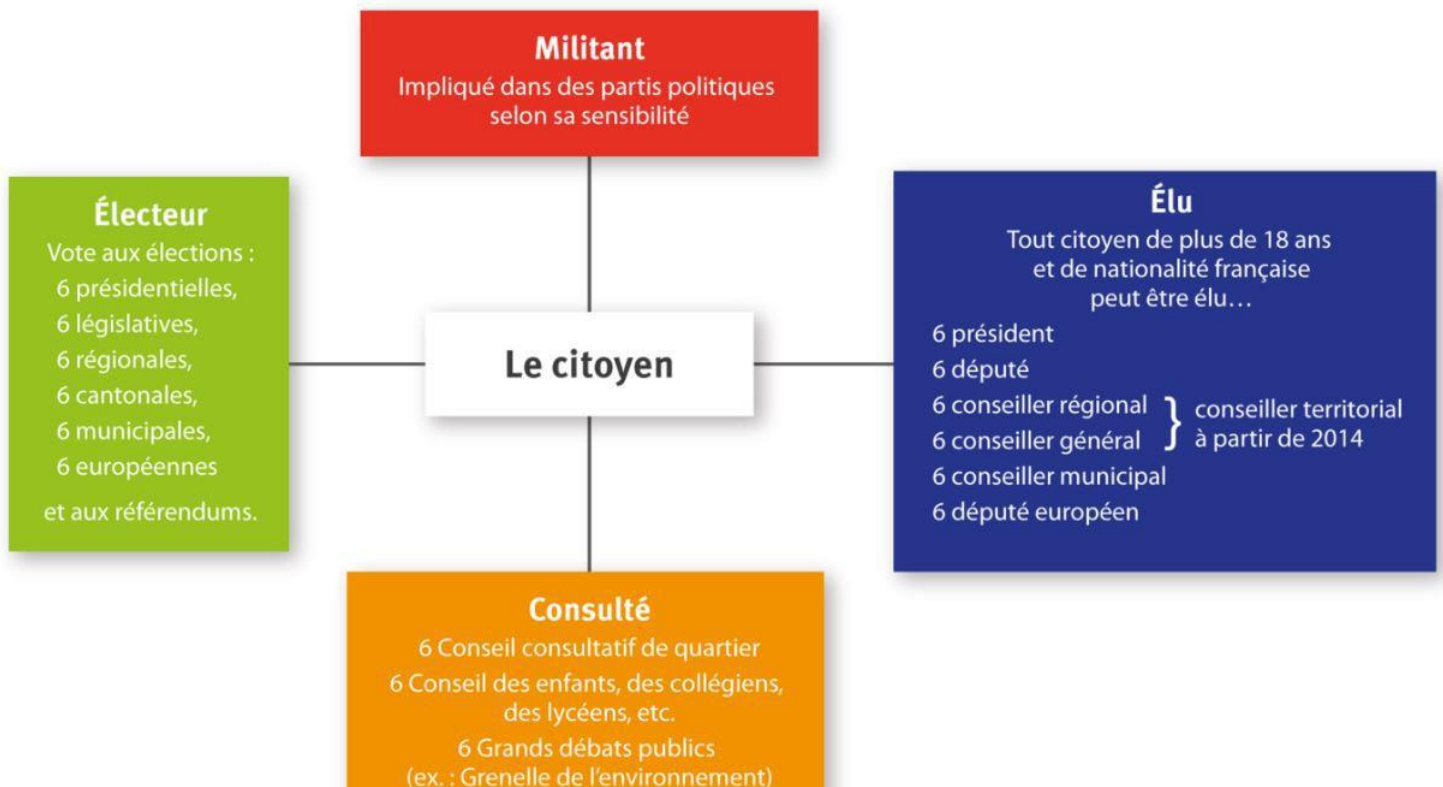
Traditionnellement, c'est dans la capitale française que sont prises les grandes décisions politiques, économiques et culturelles.

Depuis les lois de décentralisation de 1983 et 2004, un pouvoir plus important est donné à l'échelon local (collectivités territoriales).

La participation des citoyens à la vie politique

Les citoyens peuvent voter ou être élus.

Ils peuvent également s'engager dans un parti politique.



LA VIE SOCIALE

Les citoyens ont différents moyens de défendre leurs idées

Dans le cadre professionnel, les citoyens peuvent se regrouper en syndicat pour défendre leurs droits et demander de meilleures conditions de travail.

Pour défendre un intérêt particulier, les citoyens peuvent former des groupements d'intérêts (lobbies).

Ils ont un poids particulièrement important auprès du Parlement européen.

S'investir dans une association

Le droit d'association est reconnu par la loi de 1901.

Le tissu associatif est très dense en France. Les associations sont très diverses : associations sportives, soutien à des personnes en difficulté, défense d'intérêts particuliers (parents d'élèves par exemple), etc.

Les associations dans le domaine de l'action sociale permettent aux citoyens de mettre en pratique les valeurs sociales de la république.



L'OPINION PUBLIQUE ET LES MÉDIAS

Une multiplication des sources d'information

Les médias permettent une diffusion toujours plus importante de l'information qui touche de plus en plus de personnes. Grâce à Internet, nous avons désormais accès à l'information de manière quasi instantanée.

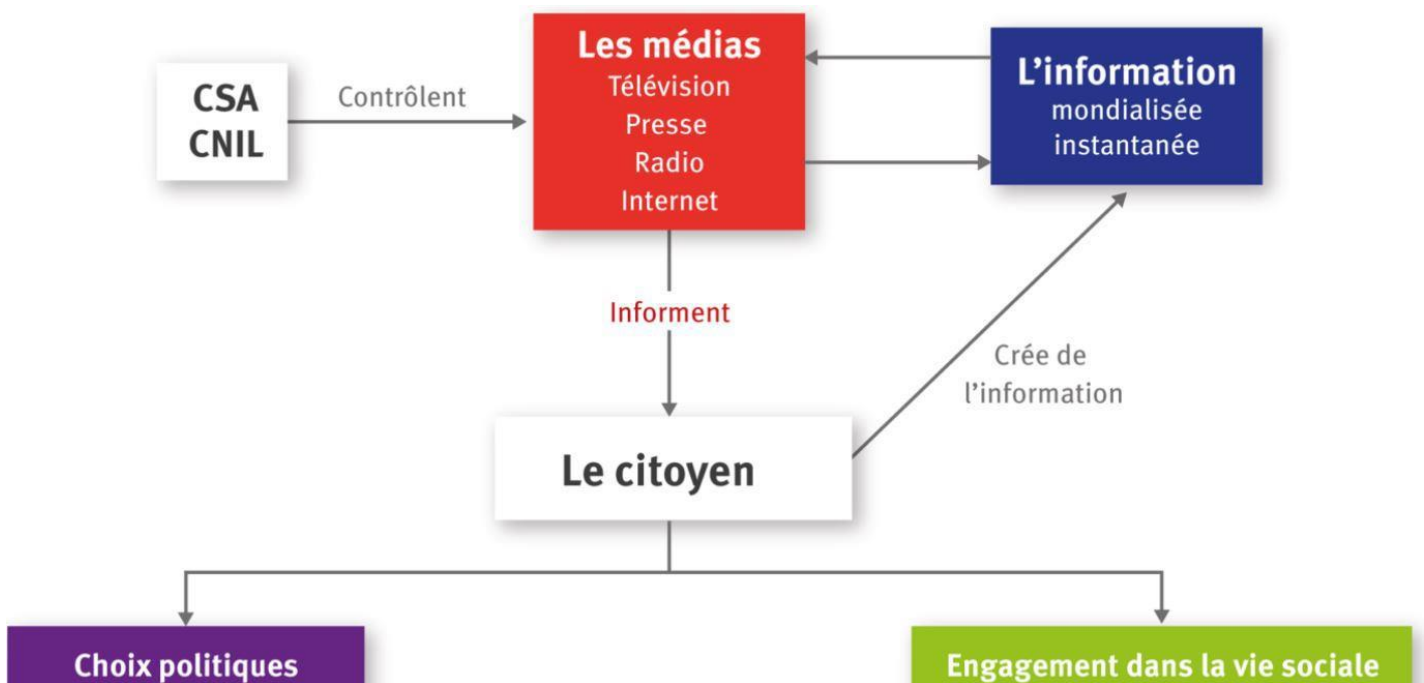
Les supports qui diffusent l'information sont de plus en plus diversifiés.

Médias et vie démocratique

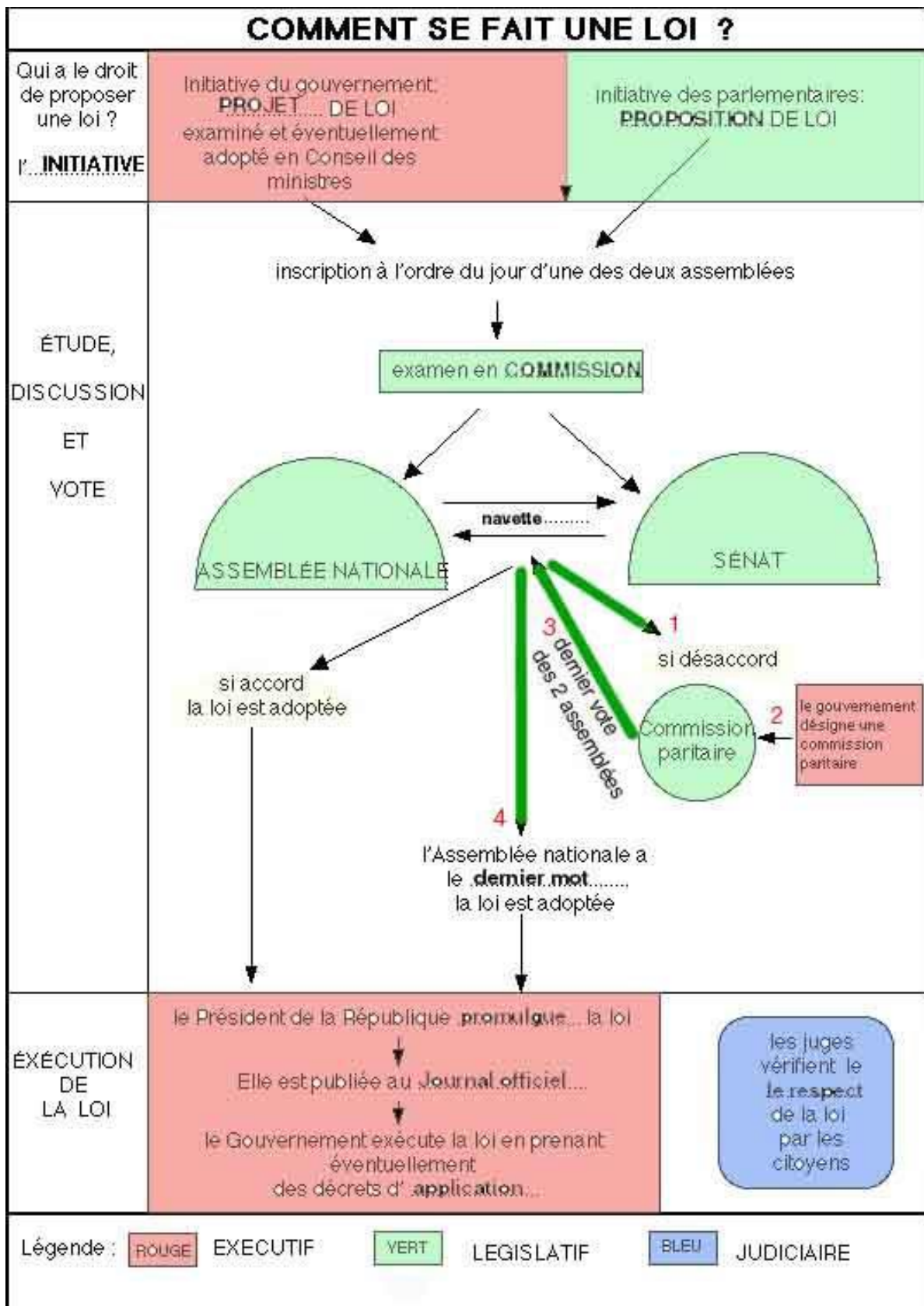
Le pluralisme des médias, qui permet l'échange des idées, est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie et à la formation d'une opinion publique.

Les sondages permettent de mesurer l'état de l'opinion publique sur un sujet précis à un moment donné. Ces informations chiffrées ont toutefois leurs limites.

L'État doit assurer la liberté d'expression et d'information, tout en fixant des règles pour éviter d'éventuelles dérives.



L'ÉLABORATION DES LOIS EN FRANCE



LA RECHERCHE DE LA PAIX, LA SÉCURITÉ COLLECTIVE, LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Au XXI^{ème} siècle, de nouvelles menaces

1. Un changement d'échelle : les théâtres d'opération sont locaux, mais les acteurs sont de plus en plus mondialisés.
2. Un changement de nature : de nouvelles menaces apparaissent, comme le terrorisme, la piraterie, etc.

Le rôle de l'Organisation des Nations unies

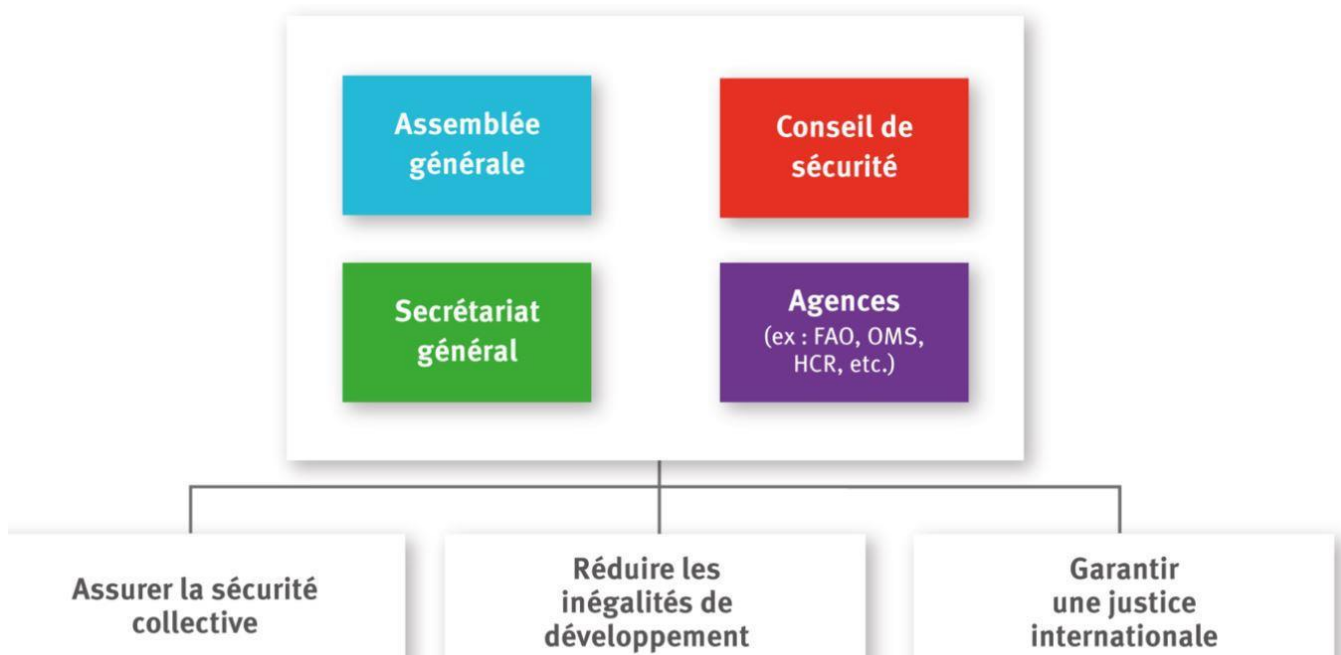
L'Organisation des Nations unies, créée en 1945, poursuit plusieurs buts :

- maintenir une paix durable ;
- favoriser le progrès social ;
- encourager le développement économique ;
- assurer le fonctionnement des cours internationales de justice et des tribunaux spécifiques pour juger les criminels de guerre.

Les moyens de l'ONU

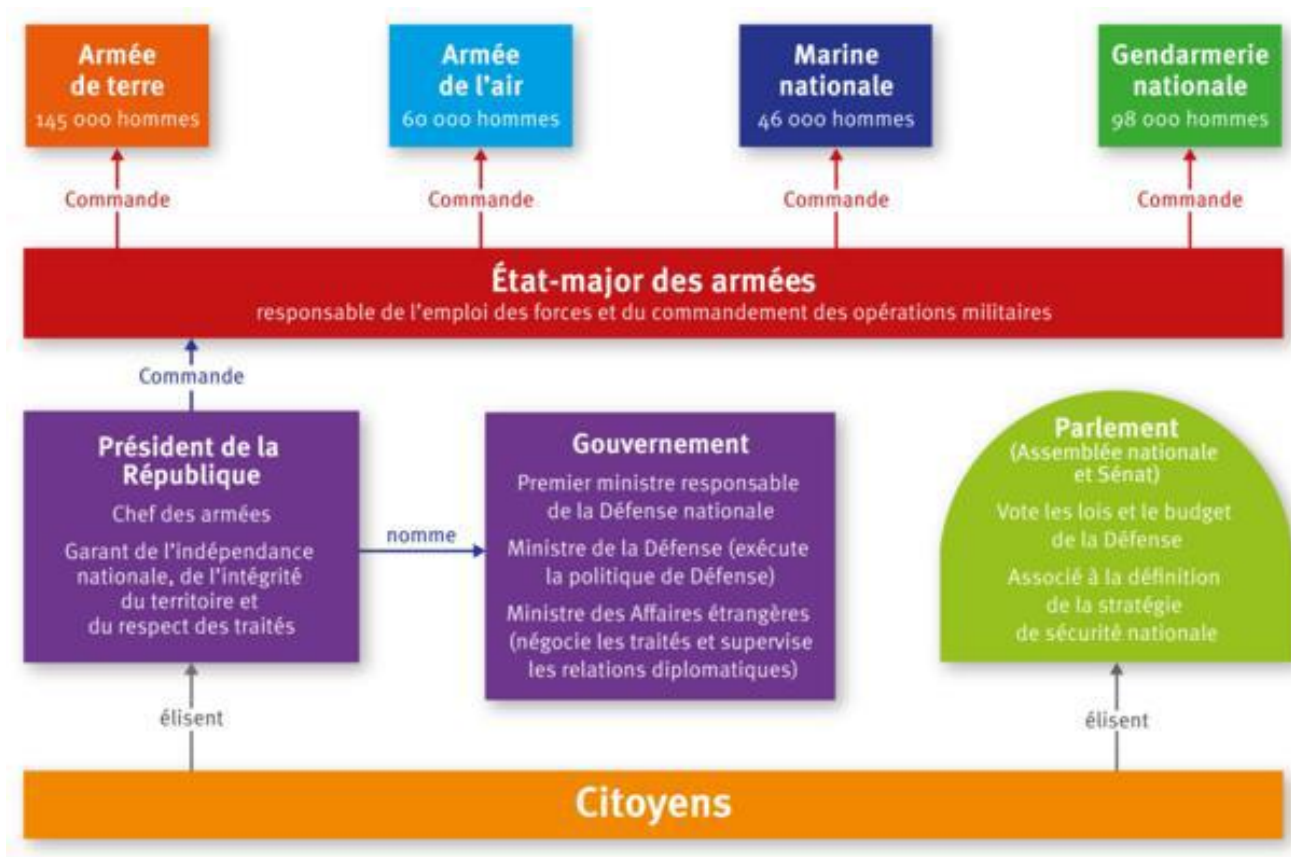
Pour atteindre ces buts, l'ONU dispose prioritairement des moyens diplomatiques.

Elle peut avoir recours à la force armée pour assurer des missions de maintien de la paix (les Casques bleus) et donner mandat aux pays membres pour intervenir militairement dans un pays.





LA DÉFENSE ET L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE



A. De nouvelles menaces à l'échelle internationale

Les évolutions récentes du contexte mondial modifient le sens des missions de la Défense nationale. Les limites entre sécurité intérieure et extérieure, entre missions civiles et militaires s'estompent. Les acteurs internationaux ne sont plus seulement les États : ce sont également des organisations, voire des individus.

Si la menace d'un conflit avec d'autres nations semble s'éloigner, le risque d'une attaque terroriste est plus important. La piraterie, les trafics, la prolifération d'armes, les attaques informatiques sont autant de menaces mondialisées.

B. De la Défense nationale à la Défense globale

L'organisation de la Défense est démocratique. Le président est le chef des armées et le gouvernement est chargé de l'application des lois de programmation militaire votées par le Parlement. Depuis 2008 le Livre blanc fixe de nouvelles stratégies, rediscutées tous les quatre ans par les parlementaires.

Le premier rôle de la Défense reste la protection du territoire national, des intérêts et des ressortissants français. L'armée assure aussi des missions de sécurité civile en cas de catastrophes naturelles ou technologiques.

Face aux nouvelles menaces, la France possède une armée de métier composée de professionnels. Pour défendre les intérêts nationaux, elle intervient sur la scène internationale et participe à une défense globale. Elle participe ainsi à la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et au commandement militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis 2009. Elle est également membre du Conseil de sécurité de l'ONU et participe activement aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'à des missions humanitaires.

C. Les citoyens et la Défense

La loi du 29 octobre 1997 a suspendu la conscription obligatoire, qui peut être rétablie à tout moment. Afin de maintenir un lien entre la Défense et la société civile, la conscription est remplacée par un parcours de citoyenneté en trois étapes :

- l'enseignement de la Défense,
- le recensement dans les 3 mois qui suivent les 16 ans en mairie,
- la journée Défense et Citoyenneté (JDC), pendant laquelle les citoyens sont informés sur le rôle et le fonctionnement de la Défense.

C'est un des devoirs du citoyen, ouvrant le droit à se présenter aux examens. Chaque citoyen peut s'engager aussi personnellement dans la Défense en rejoignant les forces armées.

